



Société Anonyme

Au capital de 467 266,30 euros

Siège social : 47, rue de la Chaussée d'Antin - 26, rue Mogador - 75009 PARIS

412 001 547 RCS PARIS

DOCUMENT D'INFORMATION TRANSFERT SUR ALTERNEXT PARIS

Par admission directe

AVERTISSEMENT

Ce Document d'Information est réalisé dans le cadre d'un transfert sur Alternext Paris. Cette opération ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

The logo for EuroLand Corporate consists of the words "EuroLand" and "Corporate" stacked vertically in a white, sans-serif font, set against a dark blue rectangular background.

Conseil et Listing Sponsor

*Des exemplaires de ce Document d'Information sont disponibles sans frais :
au siège social de la société Planet.fr et sur le site Internet www.planet.fr
auprès d'EuroLand Corporate
sur le site d'Alternext Paris (<https://www.euronext.com>)*

AVERTISSEMENT

INFORMATION PRELIMINAIRE

Droit français :

Décret n° 2006-557 du 16 mai 2006 modifiant le chapitre Ier du titre Ier du livre IV de la partie réglementaire du code monétaire et financier.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu le code des assurances ;

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 411-2 ;

Vu le code de la mutualité ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu l'ordonnance n° 45-2710 du 2 novembre 1945 relative aux sociétés d'investissement ;

Vu l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996 relative au remboursement de la dette sociale, notamment son article 1er ;

Vu la loi n° 72-650 du 11 juillet 1972 modifiée portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu la loi n° 85-695 du 11 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, notamment son article 1er ;

Vu la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie,

Décète :

Art. 1er. – Les articles D. 411-1 et D. 411-2 du code monétaire et financier sont remplacés par les articles D. 411-1 à D. 411-4 ainsi rédigés :

« Art. D. 411-1. –

I. – Ont la qualité d'investisseurs qualifiés au sens de l'article L. 411-2 lorsqu'ils agissent pour compte propre :

« 1° Les établissements de crédit et les compagnies financières mentionnés respectivement à l'article L. 511-9 et à l'article L. 517-1 ;

« 2° Les institutions et services mentionnés à l'article L. 518-1 ;

« 3° Les entreprises d'investissement mentionnées à l'article L. 531-4 ;

« 4° Les sociétés d'investissement mentionnées à l'article 6 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 susvisée ;

« 5° Les organismes de placement collectif mentionnés à l'article L. 214-1 et les sociétés de gestion d'organisme de placement collectif mentionnées à l'article L. 543-1 ;

« 6° Les sociétés d'assurance et les sociétés de réassurance mentionnées, respectivement, au premier alinéa de l'article L. 310-1 et à l'article L. 310-1-1 du code des assurances ;

« 7° Les sociétés de groupe d'assurance mentionnées à l'article L. 322-1-2 du code des assurances ;

« 8° Les institutions de prévoyance mentionnées à l'article L. 931-1 du code de la sécurité sociale ;

« 9° Le fonds de réserve pour les retraites mentionné à l'article L. 135-6 du code de la sécurité sociale ;

« 10° Les mutuelles et unions de mutuelles relevant du livre II du code de la mutualité autres que celles mentionnées à l'article L. 510-2 du même code ;

« 11° Les compagnies financières holdings mixtes mentionnées à l'article L. 517-4 et au 9o de l'article L. 334-2 du code des assurances ;

« 12° Les Etats membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques ;

« 13° La Banque centrale européenne et les banques centrales des Etats membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques ;

« 14° Les organismes financiers internationaux à caractère public auxquels la France ou tout autre Etat membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques fait partie ;

« 15° La Caisse d'amortissement de la dette sociale instituée par l'article 1er de l'ordonnance du 24 janvier 1996 susvisée ;

« 16° Les sociétés de capital-risque mentionnées à l'article 1er de la loi du 11 juillet 1985 susvisée ;

« 17° Les sociétés financières d'innovation mentionnées au III de l'article 4 de la loi du 11 juillet 1972 susvisée ;

« 18° Les intermédiaires en marchandises ;

« 19° Les entités remplissant au moins deux des trois critères suivants :

« – effectifs annuels moyens supérieurs à 250 personnes ;

« – total du bilan supérieur à 43 millions d'euros ;

« – chiffre d'affaires ou montant des recettes supérieur à 50 millions d'euros.

« Ces critères sont appréciés au vu des derniers comptes consolidés ou, à défaut, des comptes sociaux, tels que publiés et, le cas échéant, certifiés par les commissaires aux comptes.

« II. – Ont également la qualité d'investisseurs qualifiés, lorsqu'ils agissent pour compte propre et à partir du jour de réception de l'accusé de réception attestant de leur inscription sur le fichier mentionné à l'article D. 411-3 :

« 1° Les entités qui remplissent au moins deux des trois critères suivants :

« – effectifs annuels moyens inférieurs à 250 personnes ;

« – total du bilan inférieur à 43 millions d'euros ;

« – chiffre d'affaires ou montant des recettes inférieur à 50 millions d'euros.

« Ces critères sont appréciés au vu des derniers comptes consolidés ou, à défaut, des comptes sociaux, tels que publiés et, le cas échéant, certifiés par les commissaires aux comptes. La décision d'inscription sur le fichier mentionné à l'article D. 411-3 est prise, selon le cas, par le conseil d'administration, par le Directoire, par le ou les gérants, ou par l'organe de gestion de l'entité ;

« 2° Les personnes physiques remplissant au moins deux des trois critères suivants :

« – la détention d'un portefeuille d'instruments financiers d'une valeur supérieure à 500 000 € ;

« – la réalisation d'opérations d'un montant supérieur à 600 € par opération sur des instruments financiers, à raison d'au moins dix par trimestre en moyenne sur les quatre trimestres précédents ;

« – l'occupation pendant au moins un an, dans le secteur financier, d'une position professionnelle exigeant une connaissance de l'investissement en instruments financiers.

« III. – Ont également la qualité d'investisseur qualifié :

« 1° Les entités mentionnées au I lorsqu'elles agissent pour le compte d'un organisme de placement collectif ou d'un investisseur qualifié appartenant à l'une des catégories mentionnées au I ou au II ;

« 2° Les prestataires de services d'investissement lorsqu'ils agissent dans le cadre d'une activité de gestion de portefeuille pour le compte de leur mandant.

« Art. D. 411-2. – Ont également la qualité d'investisseurs qualifiés les personnes physiques ou entités reconnues investisseurs qualifiés dans les Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen, conformément aux dispositions de la directive 2003/71/CE du 4 novembre 2003.

« Art. D. 411-3. – Les personnes ou entités mentionnées au II de l'article D. 411-1 qui en font la demande et déclarent sous leur responsabilité réunir les critères mentionnés au II de l'article D. 411-1 sont inscrites dans un fichier tenu par l'Autorité des marchés financiers selon les modalités fixées par son règlement général. Ces personnes ou entités peuvent renoncer à tout moment à leur qualité d'investisseur qualifié en accomplissant les formalités fixées par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

« Art. D. 411-4. – Le seuil mentionné au dernier alinéa du II de l'article L. 411-2 est fixé à 100. »

Art. 2. – Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 16 mai 2006.

Par le Premier ministre DOMINIQUE DE VILLEPIN

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

THIERRY BRETON

SOMMAIRE

1. PERSONNES RESPONSABLES	5
1.1 PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT D'INFORMATION	5
1.2 ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES	5
2. CONTROLEURS DES COMPTES	6
2.1 COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE	6
2.2 COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT	6
3. FACTEURS DE RISQUES	7
3.1 RISQUES STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS	7
3.2 RISQUES JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES	8
3.3 RISQUES FINANCIERS	9
4. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	10
4.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	10
4.2 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE LA DIRECTION GENERALE	11
4.3 ORGANIGRAMME JURIDIQUE	13
4.4 SALARIES	13
5. APERCU DES ACTIVITES	16
5.1 PRESENTATION GENERALE	16
5.2 PANORAMA DES SITES	17
5.3 LE BUSINESS MODEL	19
5.4 LA CLIENTELE	19
5.5 LA CONCURRENCE	20
5.6 AVANTAGES CONCURRENTIELS	20
5.7 EVOLUTION STRATEGIQUE	20
6. LE MARCHE	21
6.1 MARCHE DE LA PUBLICITE EN LIGNE	21
6.2 MARCHE DE L'EDITION EN LIGNE	23
7. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	24
8. SITUATION DE TRESORERIE ET D'ENDETTEMENT	28
8.1 RESTRICTIONS EVENTUELLES A L'UTILISATION DES CAPITAUX	28
8.2 SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES, NECESSAIRES POUR HONORER LES ENGAGEMENTS	28
9. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE	29
9.1 CAPITAL SOCIAL	29
9.2 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	29
9.3 ACTIONNARIAT DES SALARIES	29
9.4 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	29
10. INFORMATIONS BOURSIERES	30
10.1 EVOLUTION DU COURS DE BOURSE ET DES VOLUMES ECHANGES	30
10.2 PROCEDURE DE TRANSFERT SUR ALTERNEXT D'EURONEXT PARIS	30
10.3 INFORMATIONS TECHNIQUES POST-TRANSFERT	30
11. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	31
11.1 COMPTES ANNUELS AU 31/12/2013 (DONNEES EN EUROS)	31
11.2 COMPTES ANNUELS AU 31/12/2012 (DONNEES EN EUROS)	46
12. ETAT DES COMMUNICATIONS FAITES DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2010	61
12.1 PUBLICATIONS LEGALES	61
12.2 COMMUNIQUEES DE PRESSE	61
13. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	62

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Personne responsable du Document d'Information

Monsieur Thierry CASSEVILLE
Président du Directoire

1.2 Attestation des personnes responsables

1.2.1 Attestation de la personne responsable du Document d'Information

Attestation de la personne responsable du Document d'Information

« A ma connaissance, et après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans le présent Document d'Information sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société et de ses filiales ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. ».

Fait à, le 24 juillet 2014



2. CONTROLEURS DES COMPTES

2.1 Commissaire aux comptes titulaire

Société In Extenso IDF Audit

9, rue Ernest Renan, 92136 Issy-les-Moulineaux

Date de début du premier mandat : Assemblée Générale du 31 mars 2014 pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs soit pour les exercices 2012 à 2017 inclus.

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2017.

2.2 Commissaire aux comptes suppléant

Société MGF Audit

20, rue de Bois Challand, CE 5606 Lisse, 91056 Evry Cedex

Date de début du premier mandat : Assemblée Générale du 31 mars 2014 pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs soit pour les exercices 2012 à 2017 inclus.

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2017.

3. FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans le présent Document d'Information, y compris les risques décrits dans le présent chapitre, avant de se décider à acquérir ou à souscrire des actions de la Société. Les risques présentés dans le présent chapitre sont ceux que la Société considère, à la date du présent Document d'Information, comme étant susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement. La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'ensemble des données financières de Planet.fr, au sein du présent chapitre, sont des données sociales.

3.1 Risques stratégiques et opérationnels

3.1.1 Dépendance vis-à-vis du développement de la publicité et du commerce en ligne

Le développement des revenus de la société dépend en grande partie du développement parallèle de la publicité et des autres revenus. Une partie substantielle des revenus de la société provient de la vente d'espaces publicitaires sur ses sites que la société entend développer dans le futur. La capacité de la société à générer des revenus significatifs provenant de la publicité dépendra notamment de la large adoption de l'Internet comme vecteur de publicité, du développement du nombre d'utilisateurs accédant aux services de la société, de la possible mise en œuvre de campagnes publicitaires ciblées, de l'adhésion de nouveaux membres et de la capacité de la société à développer une stratégie marketing adaptée. Il ne peut ainsi y avoir aucune garantie que les annonceurs continueront à acheter des espaces publicitaires à des tarifs équivalents à ceux pratiqués actuellement, et que la société sera capable d'attirer de nouveaux annonceurs.

La capacité de la société à générer des revenus publicitaires importants dépendra ainsi de sa capacité à mettre en place de nouvelles plates-formes de communauté sur ses sites, permettant d'offrir de nouveaux espaces publicitaires, sans porter atteinte à la perception des programmes offerts actuellement aux utilisateurs.

3.1.2 Risque lié à l'intensité de la concurrence

Le marché sur lequel intervient la société est un marché très récent et en forte évolution. La concurrence pour rechercher de nouveaux membres, utilisateurs, annonceurs et marchands, est intense et est appelée à s'intensifier de façon significative ces prochaines années. La société considère que les principaux facteurs de compétition entre les sociétés cherchant à créer des sites de communauté sont notamment la notoriété de la marque, la capacité à conserver les membres existants et à recruter de nouveaux membres, une expertise technique et la capacité à offrir aux internautes des services innovants. L'audience de la société peut être amenée à fluctuer en fonction du référencement de ses sites dans les moteurs de recherche. Des changements d'algorithme des moteurs de recherche peuvent avoir des impacts sur l'audience.

3.1.3 Risque lié à l'infrastructure

Le succès de la société dépend en partie de sa capacité à accroître le nombre d'internautes sur ses sites. En outre, sa capacité à attirer les annonceurs et les commerçants partenaires et à assurer la connaissance de ses produits et services par un large public ainsi que sa notoriété, dépend largement de la performance de son infrastructure système, de son matériel informatique et de ses logiciels.

Toute erreur du système qui pourrait provoquer une interruption ou impliquer un temps de réponse plus lent pour l'accès aux produits et services offerts par la société pourrait avoir pour conséquence une baisse du trafic sur le site, et si cela se reproduisait fréquemment, pourrait réduire le caractère attractif des produits et services de la société pour les annonceurs et les commerçants partenaires. Une augmentation de l'audience sur le site pourrait quant à elle éprouver la capacité de résistance de l'infrastructure technique de la société et entraîner un temps de réponse plus lent ou des défaillances du système, diminuer le nombre de pages vues vendues aux annonceurs, et réduire les revenus de la société liés à la publicité.

3.1.4 Risque lié à l'évolution rapide des technologies et des standards

Si la société ne faisait pas évoluer à l'avenir ses sites en intégrant de nouvelles technologies, cela pourrait avoir des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation de la Société. C'est pourquoi, afin de rester compétitive, la société doit continuer à renforcer la réactivité, la fonctionnalité et le contenu de ses sites.

3.1.5 Risque lié aux systèmes de sécurité

Certaines des offres de la société requièrent des technologies de cryptage et d'authentification fournies sous licence par des sociétés tierces pour assurer la sécurité et l'authentification nécessaires à la sécurisation de la transmission d'informations confidentielles. En dépit du déploiement par la société d'un certain nombre de mesures de sécurité réseau, il ne peut y avoir aucune garantie que des accès non autorisés, des virus informatiques, des actions accidentelles ou intentionnelles ou d'autres perturbations, ne pourront survenir. Toute personne qui s'introduirait dans le système de sécurité de la société pourrait s'approprier des informations confidentielles ou provoquer des interruptions du site de la société.

Les coûts requis pour réduire les problèmes de sécurité pourraient alors être prohibitifs et les efforts pour résoudre de tels problèmes pourraient entraîner des interruptions, des délais ou des cessations de services proposés aux clients de la société, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de la société ou entraîner des risques de litiges potentiels pour la société.

3.1.6 Risque lié aux erreurs et malveillance

Le développement et la continuité des prestations opérées par la société reposent en partie sur sa capacité à protéger sa propre infrastructure ainsi que ses composants matériels et logiciels contre les dommages causés par les erreurs humaines, les problèmes électriques, les incendies, les séismes, les inondations, les problèmes de télécommunications, le sabotage, les actes intentionnels de vandalisme et événements similaires. A ce titre, malgré les précautions déployées, tels que les systèmes d'accès restreints, les systèmes anti-effractions physiques, les alarmes multiples, les équipements anti-incendies et anti-inondations, les systèmes de régulation des équipements électriques, les redondances des systèmes de télécommunication, une catastrophe naturelle ou d'autres problèmes impondérables pourraient survenir à l'infrastructure Planet.fr et entraîner la rupture de sa capacité d'opération ou des dommages importants.

En outre, le manquement de tout fournisseur de Planet.fr consécutivement à une erreur humaine à une catastrophe naturelle ou à une interruption d'opération, pourrait entraîner une interruption de la capacité d'opération de Planet.fr. Malgré les contrats d'assurances mis en place, ces éléments pourraient alors avoir des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de la société.

3.2 Risques juridiques et réglementaires

3.2.1 Risque lié à la propriété intellectuelle

Les marques Senior Planet, Medisite.fr et Femme Plus ont fait l'objet d'un dépôt au nom de la société. L'Émetteur s'est également porté acquéreur du nom de domaine planet.fr qui est venu se substituer à celui de seniorplanet.fr. Les marques utilisées par la société, bien qu'elles soient déposées, sont susceptibles d'être copiées ou détournées par des concurrents ou d'autres intervenants. La réalisation d'une ou plusieurs fraudes pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats le développement et la rentabilité de la Société.

Par ailleurs au terme d'une analyse mercatique, la société a fait le constat qu'une modification de sa marque permettrait d'accroître le succès commercial de son magazine en ligne et ainsi d'améliorer son chiffre d'affaires. Dans cette optique, afin d'axer sa communication autour de la marque « Planete » ou « Planet », et après recherche de disponibilité, la Société a signé un accord de licence lui garantissant l'exploitation exclusive de ces deux marques. Cet accord signé début 2008 arrive à échéance en 2016. La résiliation ou le non renouvellement du contrat de licence en question pourrait avoir un effet défavorable sur la situation de la société. En outre la Société ne peut garantir que son donneur de licence réussira à assurer une protection intellectuelle efficace de ses marques, ni que ces dernières ne seront pas contestés, invalidés ou rendus inapplicables.

3.2.2 Risque lié à l'évolution des lois et règlements

L'interprétation de ces lois et règlements par les tribunaux pourraient induire des coûts supplémentaires ou interdire le développement de certaines activités de la société. En particulier, l'adoption dans le futur de lois et règlements propres à Internet couvrant notamment des sujets comme le traitement de la sécurité de l'information, la convergence des services de télécommunication traditionnels avec l'Internet, la formation des contrats en ligne ainsi que la responsabilité des différents fournisseurs de services en ligne. L'adoption de telles lois ou réglementations pourrait ralentir la croissance de l'Internet et par conséquent diminuer la demande pour les opérations et les services de la société, ou augmenter les coûts de telle manière, que cela pourrait avoir un effet négatif important sur les résultats de la société et sa situation financière.

De plus, du fait du caractère international et immatériel d'Internet, la société n'est pas en mesure de garantir que le contenu ou l'offre de ses sites sont ou seront en conformité avec des lois étrangères actuelles ou à venir en dehors

de l'Union européenne concernant notamment les questions liées à la propriété intellectuelle, les taxes, la diffamation, la morale et la protection de la vie privée. En cas de mise en jeu de sa responsabilité, une décision défavorable à la société pourrait avoir un effet négatif sur les résultats de la société et sa situation financière.

3.2.3 Risque lié à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles

Le projet de règlement Européen, en date du 25 janvier 2012 et organisant la refonte de la réglementation en vigueur en matière de données personnelles, soulève différentes problématiques concernant les modalités de recours aux dispositifs techniques permettant de réaliser des opérations de ciblage publicitaire.

Il existe, notamment en matière d'utilisation de cookies et d'acceptation de ceux-ci par les internautes mais également par les différents navigateurs, une forte incertitude sur le cadre applicable à l'activité et l'exercice licite de celle-ci.

3.2.4 Procédures judiciaires et d'arbitrages

Il n'existe pas, à la connaissance de la société, de procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

3.3 Risques financiers

3.3.1 Risque de liquidité

Fin 2013, la banque Neufilze OBC a consenti un découvert bancaire utilisable sur le compte courant de la société à hauteur de 150 000 €. Au bilan clos le 31 décembre 2013, figurent les éléments suivants :

Actif d'exploitation	en €	Passif d'exploitation	en €
Stocks	778	Fournisseurs et comptes rattachés	558 959
Créances clients et comptes rattachés	1 181 387	Taxe sur la valeur ajoutée	213 432
Autres créances	114 046	Autres impôts, taxes et assimilés	64 575
Valeurs mobilières de placement	329 126	Personnel et comptes rattachés	518 065
Disponibilités	558 101	Sécurité sociale et autres organismes	389 761
Charges constatées d'avance	31 100	Autres dettes	3 705
Total	2 214 538	Total	1 748 498

Compte tenu du besoin en fond de roulement structurellement positif et des facilités de caisse accordées par la Banque Neufilze OBC, la société n'encourt donc pas de risque de liquidité.

3.3.2 Engagements hors bilan

Par acte sous seing privé en date du 14 Mars 2012 il a été convenu un abandon de créance sous réserve de retour à meilleur fortune à la hauteur de 173 500 euros.

- la créance redeviendra exigible à hauteur de 33% du chiffre d'affaires annuel réalisé au cours de l'exercice en cause avec un minimum de dix mille euros (10 000 €) et ce pendant les cinq (5) prochains exercices. L'expression «chiffre d'affaires» s'entendra de la réalisation d'un chiffre d'affaires résultant de l'exploitation directe ou indirecte du site internet« Planet Régime
- Suite à la constatation de la réalisation de la condition, la créance est redevenue exigible à hauteur de 10 283 euros.

3.3.3 Risques de change :

Le chiffre d'affaires et les charges de la Société sont constatés en euros. Il n'existe pas de transactions en devises étrangères au jour du présent Document d'Information. Il n'y a donc aucune variation de change et donc aucun impact sur les comptes de la société.

3.3.4 Risques de taux :

Au 31 décembre 2013, la société n'a pas de dette financière portant intérêt. Ainsi, son risque sur les taux d'intérêts est inexistant.

4. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

4.1 Histoire et évolution de la société

4.1.1 Raison sociale, objet social et siège social de l'émetteur

4.1.1.1 Dénomination sociale (article 3 des statuts)

La dénomination sociale de la Société est : PLANET.FR

4.1.1.2 Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet en France et à l'Etranger :

- L'exploitation de tout service de communication audiovisuelle pour assurer la diffusion de toute information, notamment d'actualité, auprès du public des Seniors.
- La promotion, le développement et la vente de tous produits et services auprès des Seniors et notamment dans le domaine culturel, sportif, d'assistance et de conseil.
- Les opérations de courtage accessoires en matière d'assurance, aux activités d'intermédiaires en immobilier défiscalisés et autres ainsi qu'aux activités de voyages.
- Toutes prestations de communication, télécommunications, média, utilisant tout type de support, notamment Internet, prise d'espaces pour et auprès des entreprises, conseil aux entreprises. L'achat et la vente de tous produits ou prestations permettant la réalisation des prestations décrites ci-dessus.
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.

4.1.1.3 Siège Social – Succursales (article 4 des statuts)

Siège social de la société est fixé: 47, rue de la Chaussée d'Antin - 26, rue Mogador - 75009 PARIS.

4.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

La Société est enregistrée au greffe du Tribunal de Commerce de Paris sous le numéro B 412 001 547.

4.1.3 Date de constitution et durée de vie de la Société

4.1.3.1 Date de constitution

La société a été constituée le 18 avril 1997. Elle a été transformée en société anonyme à directoire et conseil de surveillance le 24 mars 2000.

4.1.3.2 Durée de vie – Année sociale (article 5 des statuts)

La durée de la Société est de quatre-vingt-dix-neuf années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation dans les conditions prévues par la loi.

4.1.4 Forme juridique et législation régissant ses activités

La Société est une Société Anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance.

Elle est régie par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et à venir, notamment par le Code de Commerce et ses textes modificatifs, ainsi que par ses statuts.

4.1.5 Historique de la Société

L'évolution de Planet.fr lui a permis de devenir un acteur majeur sur le marché des seniors :

2000 : Création de la Société Seniorplanet SA à Directoire et Conseil de Surveillance

En pleine bulle Internet, création de Seniorplanet SA et mise en ligne le 1^{er} site Internet sur les plus de 45 ans, www.planet.fr.

2005 : Introduction en bourse sur le Marché Libre

Cette opération a été effectuée dans le but d'accroître la notoriété de Seniorplanet SA, d'obtenir des moyens de financement pour la croissance externe et interne et donc d'accélérer son développement. L'introduction en bourse a été un succès puisque la demande a atteint 5,3 fois l'offre. Au final, Seniorplanet SA a cédé 11% de son capital.

2005 : Lancement du site femmeplus.fr

Afin d'élargir son offre aux boomers, Seniorplanet SA a créé un 2^{ème} site Internet, femmeplus.fr dédié aux femmes de plus de 45 ans.

2006 : Acquisition du site Mediste.fr

Dans le but de mieux répondre aux attentes des boomers sur le thème de la santé, la Société a réalisé sa 1^{ère} acquisition, celle de Medisite.fr un des premiers sites de santé français grand public créée en 1999. En un an, Seniorplanet SA a doublé son audience passant à plus d'un million de visiteurs uniques par mois.

2008 : Suite à l'arrêt brutal de sa régie publicitaire externe, Blue Media, Seniorplanet a créé sa propre régie interne, Planet Régie.

2009 : Seniorplanet SA a réalisé deux augmentations de capital par émission d'actions nouvelles d'un montant global de 658 K€, prime d'émission incluse.

2011 : Modification de la dénomination sociale de la société en « Planet.fr SA » en date du 15 avril 2011.

2011 : L'Emetteur a réalisé une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles d'un montant global de 750 K€, prime d'émission incluse cette opération permet à Planet.fr SA de financer les importants investissements liés au développement de son activité marketing direct, et d'assurer l'accroissement de son besoin en fonds de roulement (BFR) tout en maintenant l'absence d'endettement.

4.2 Organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

4.2.1 Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société ; il exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par le Code de commerce au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Ses membres sont nommés par le Conseil de Surveillance pour une durée de 6 ans et exercent leurs fonctions sous le contrôle du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance fixe également le nombre des membres du Directoire.

A la date du présent Document d'Information, les membres du Directoire sont :

Membres du Conseil d'Administration	Fonction	Date de 1 ^{ère} nomination	Date d'échéance du mandat	Autres mandats exercés au sein de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au cours des cinq dernières années
Thierry Casseville	Président du Directoire	24 mars 2000	9 février 2018	Néant	Néant
Patrice Angot	membre du Directoire	24 mars 2000	9 février 2018	Néant	Néant
Jérôme Duca	membre du Directoire	8 mars 2010	7 mars 2015	Néant	Membre du comité de direction, Planet.fr
Frédéric Saincy	membre du Directoire	8 mars 2010	7 mars 2015	Néant	Directeur technique, Best of Media Group
David Alexandre	membre du Directoire	18 avril 2013	30 juin 2019	Néant	Directeur de la Rédaction, Planet.FR

4.2.2 Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. Il peut également conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et dix-huit au plus, nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de six ans, et sous réserve que les candidats soient propriétaires d'au moins une action libérée des versements exigibles.

A la date du présent Document d'Information les membres du Conseil de Surveillance sont :

Membres du Conseil d'Administration	Adresse	Fonction	Date de 1 ^{ère} nomination	Date d'échéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au cours des cinq dernières années
Franck Boget	32, chemin du Clos Courche - 78160 Marly-le-Roi	Président du Conseil de surveillance	CS du 24/04/2011	Assemblée général ordinaire statuant sur les comptes au 31/12/2017	société BANEXI VENTURES PARTNERS, Président du Directoire de la société AZULIS Capital, Administrateur de CIPM International et de BNP PARIBAS Développement, Président de AC CONSEIL SAS, de BC MANAGEMENT SAS, de la Financière INVESTADOUR, Membre du Conseil de surveillance de la société Investadour Groupe France Terre et du Groupe BERGER SAS
		membre du Conseil de surveillance	AGE du 15/04/2011	Assemblée général ordinaire statuant sur les comptes au 31/12/2016	
Michel Fontanes	14, rue Daru - 75008 Paris	Vice président du Conseil de surveillance	CS du 19/05/2000	Assemblée général ordinaire statuant sur les comptes au 31/12/2017	Néant
		membre du Conseil de surveillance	AGE du 19/05/2000	Assemblée général ordinaire statuant sur les comptes au 31/12/2017	
Béatrice Casseville		membre du Conseil de surveillance	AGE du 11/03/2011	Assemblée général ordinaire statuant sur les comptes au 31/12/2018	Néant
Hervé Dusmeny	72, rue de l'Université, 75007 Paris	membre du Conseil de surveillance	AGE du 31/03/2014	Assemblée général ordinaire statuant sur les comptes au 31/12/2019	Néant
Pascal Chevalier	24 avenue Théophile Gautier, 75016 Paris	membre du Conseil de surveillance	AGE du 26/05/2008	Assemblée général ordinaire statuant sur les comptes au 31/12/2019	PDG de NETBOOSTER SA, Administrateur de TRINOVA et de ARCHIPEL, Gérant de CPI, de CTB et de SCI IMMOVENTURES

4.2.3 Rémunération des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

Membres du Directoire

Au 31 décembre 2013 :			Rémunération fixe brute	Rémunération variable brute
Nom et fonction du dirigeant mandataire social				
Thierry Casseville	Président du Directoire		150 000,00 €	-
Patrice Angot	membre du Directoire		86 526,00 €	-
Jérôme Duca	membre du Directoire		68 555,00 €	-
Frédéric Saincy	membre du Directoire		73 500,00 €	-
David Alexandre	membre du Directoire		62 079,00 €	-
Au 31 décembre 2014 :			Rémunération fixe brute	Rémunération variable brute
Nom et fonction du dirigeant mandataire social				
Thierry Casseville	Président du Directoire		150 000,00 €	-
Patrice Angot	membre du Directoire		86 526,00 €	-
Jérôme Duca	membre du Directoire		68 555,00 €	-
Frédéric Saincy	membre du Directoire		73 500,00 €	-
David Alexandre	membre du Directoire		62 079,00 €	-

4.3 Organigramme juridique

A la date du présent Document d'Information, la société ne dispose que d'une filiale :

- Senior Planet S.R.L. – Filiale en Italie

A noter que cette filiale en Italie n'a jamais été opérationnelle et que la Société veut procéder à la cession de sa participation.

4.4 Salariés

4.4.1 Effectifs

Effectifs par type de contrat au 07/07/2014 :

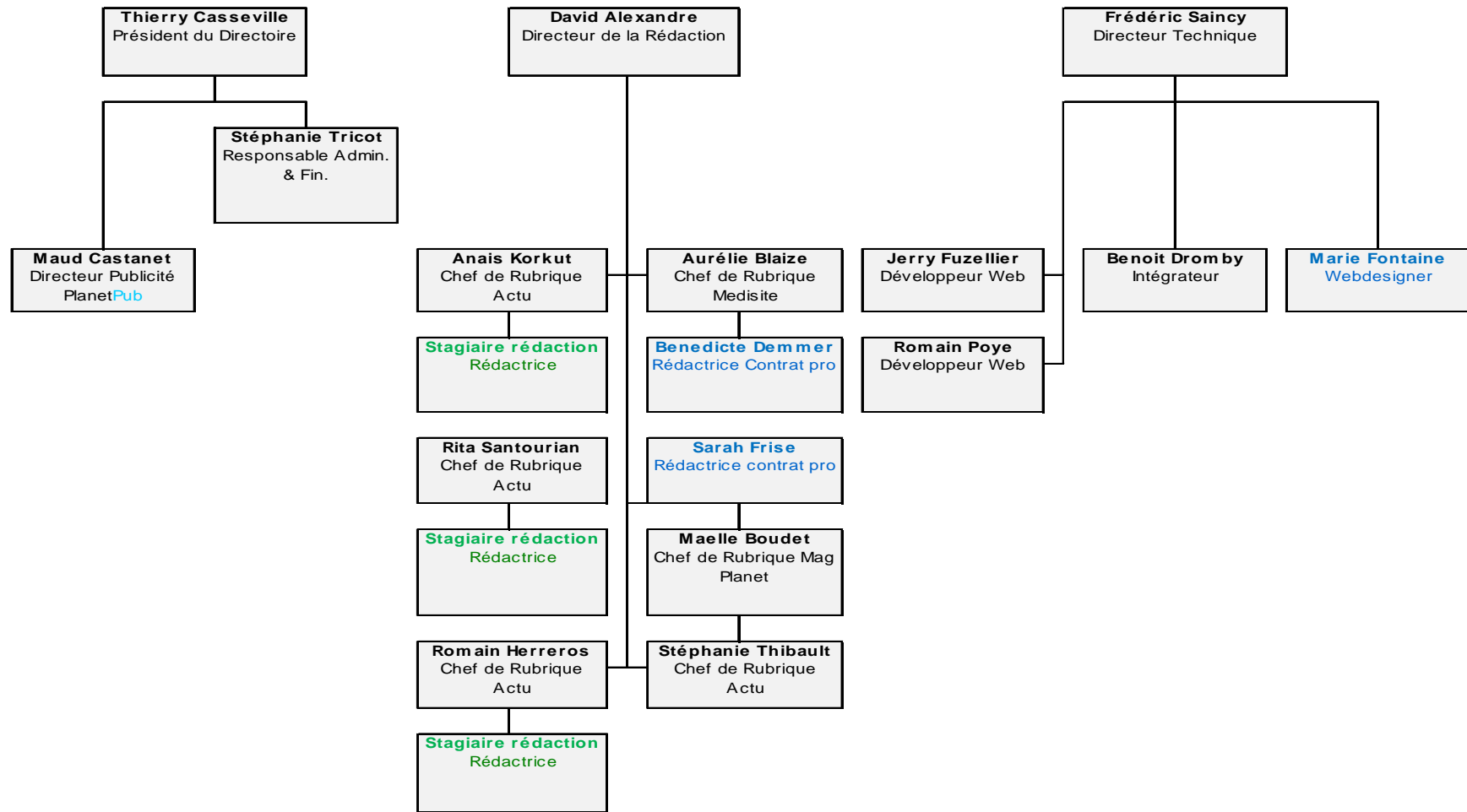
Type de contrat	
temps partiel 4/5	2
contrat pro	7
CDD	2
CDI Temps plein	21

Au 31 décembre 2013, la société employait 22 salariés (hors pigistes). La Société a employé en moyenne, au cours de l'exercice 2013, 22 salariés contre 24 en 2012 :

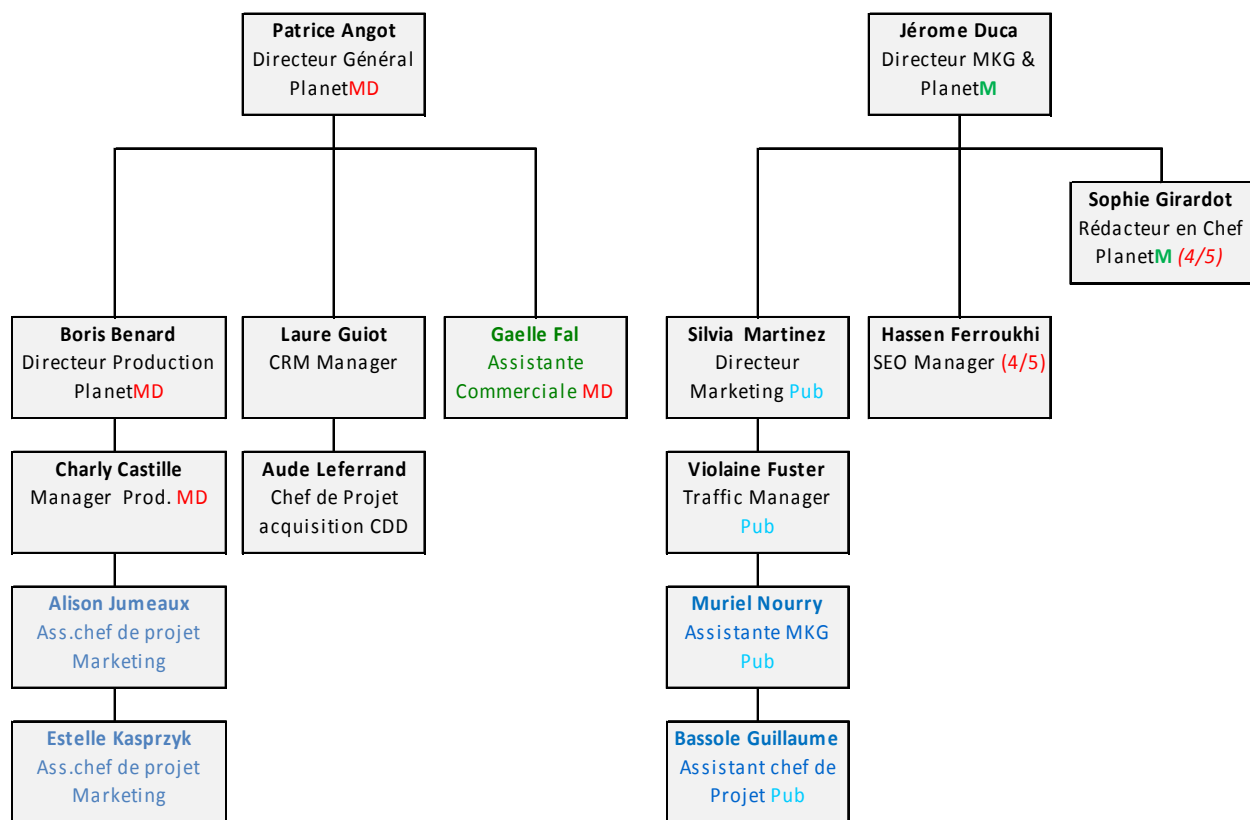
Catégorie	2013	2012
Rédaction	7	8
Studio	0	0
Technique	5	6
Marketing Commercial	8	8
Administratifs	2	2
	22	24

4.4.2 Organigramme Fonctionnel au 1^{er} avril 2014

Organigramme Planet.fr SA au 01 Avril 2014



Organigramme Planet.fr SA au 01 Avril 2014



5. APERCU DES ACTIVITES

5.1 Présentation générale

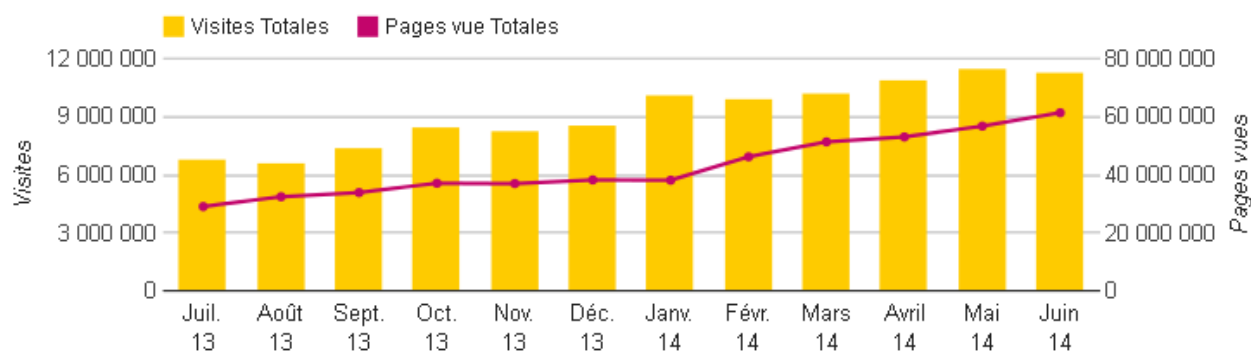
Créé en 2000, Planet.fr est un éditeur de sites internet spécialisé dans l'édition de sites d'actualité généraliste et spécialiste. Planet.fr édite ainsi www.planet.fr, www.medisite.fr, www.regime.planet.fr, www.video.planet.fr, www.planetgolf.fr. Tourné vers une cible CSP+, à haut revenus et patrimoine, Planet.fr permet aux annonceurs d'atteindre cette cible privilégiée, notamment dans les secteurs banque/assurance, santé, féminin, voyages, ou encore automobiles.

L'activité de Planet.fr repose principalement sur ses deux sites phares : Planet.fr et Medisite qui génèrent respectivement 2,7 et 1,3 millions de visites uniques (octobre 2013). 80% de ces visiteurs se dirigent vers le contenu à valeur ajoutée rédigé par l'équipe de Planet.fr et 20% vers le contenu recueilli en externe (Le Monde, Closer...).

Chaque portail dispose d'un bouquet de newsletters éditoriales ou commerciales. L'inscription aux newsletters permet aux abonnés de rester informés, de pouvoir commenter les articles, de participer à des jeux-concours, de recevoir des bons plans, et de participer aux forums.

Au total, sur l'ensemble de ses sites Internet, le Groupe Planet.fr SA génère en moyenne 9,2 millions de visites par mois (sur les 12 derniers mois).

Evolution des visites et des pages vues sur 12 mois

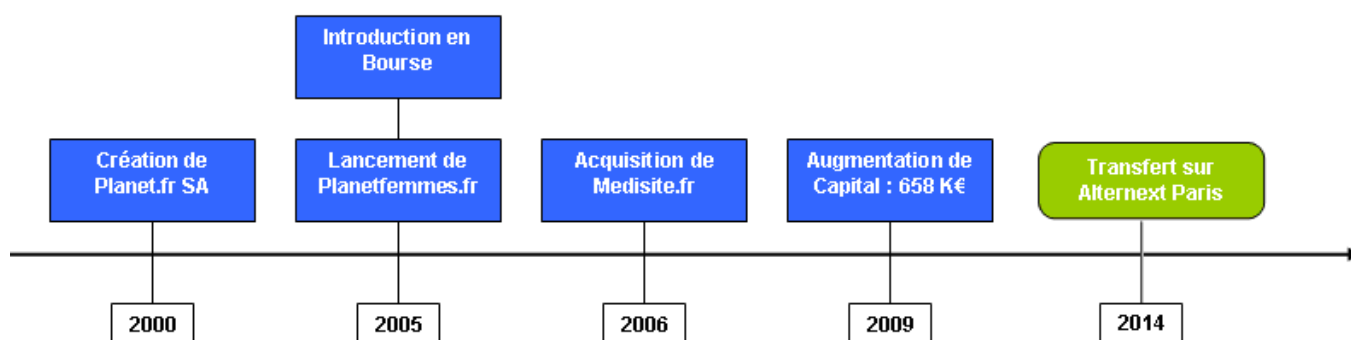


Source : Chiffres Groupe Planet.fr – OJD

Les sites de Planet.fr ont atteint, au début d'exercice 2014, des audiences record (dépassant les 10 millions de visites mensuelles), résultant :

- d'un meilleur référencement naturel : +54% du trafic SEO¹ entre 2012 et 2013,
- d'une évolution qualitative du contenu : des articles mieux adaptés aux besoins des cibles, avec notamment la montée en puissance du streaming vidéo très apprécié et qui favorise la revisite (avec 5 millions de streams visualisés sur l'ensemble des portails, la vidéo a constitué 5% du CA global du Groupe en 2013),
- du développement de l'offre newsletter : davantage de lettres d'informations thématiques et lancement d'alertes infos (+ 61% d'audience en provenance des newsletters),
- du renforcement de la présence dans les réseaux sociaux : notamment sur Facebook (+ 98% d'audience enregistrée).

Les principaux faits marquants de l'historique du Groupe Planet.fr SA:



¹ SEO : Search Engine Optimization : ensemble des techniques permettant d'améliorer la visibilité d'un site web.

A noter que le site Planetfemmes.fr a depuis été intégré à Planet.fr.

5.2 Panorama des sites

Planet.fr dispose de deux sites phares : Planet.fr et Medisite

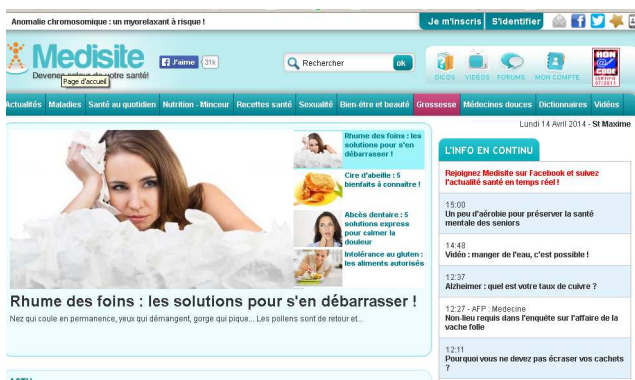
- **planet.fr** : 2,7 millions de visiteurs uniques par mois
1,6 million d'abonnés à « Planet à la Une », newsletter quotidienne
41 796 343 pages vues en juin 2014



Site d'actualité généraliste consacré à la politique, au patrimoine, à l'univers automobile, et aux thématiques féminines (news people, mode, beauté, déco-maison...).

L'application mobile qui a été mise en ligne en mai 2013, a déjà séduit plus de 40 000 utilisateurs et comptabilise 400 000 pages vues par mois.

- **medisite.fr** : 1,3 million de visiteurs uniques par mois
1,2 million d'abonnés à « Medisite à la Une »
19 550 620 pages vues en mars 2014



2^e site français d'information dédié à la santé. Destiné au grand public, Medisite contient des enquêtes, des analyses, des interviews d'experts médicaux ainsi que divers conseils en matière de prévention, de nutrition, d'utilisation de médicaments etc. Les informations fournies sont destinées à améliorer, non à remplacer, la relation directe entre le patient et les professionnels de santé.

L'application lancée en décembre 2013 vise d'ici un an, la première place des applications mobiles d'actualité Santé. Une autre application « Dico des aliments » reprenant l'une des sections les plus consultées du site a vu le jour. Par ailleurs, un magazine Santé sur tablettes est prévu pour le 2^{ème} trimestre 2014.

Planet.fr SA dispose également de plusieurs autres sites qui participent activement au renforcement de la notoriété du Groupe auprès de son cœur de cible: les CSP+.

- **regime.planet.fr** :

« Planet Régime » présente **des programmes de régimes alimentaires.** Ceux-ci sont élaborés avec Jaques Friquer (nutritionniste reconnu), et sont adaptés aux profils et aux besoins des femmes. Des « Pass Minceur » qui prennent la forme d'un abonnement à une newsletter personnalisée sont proposés aux internautes :

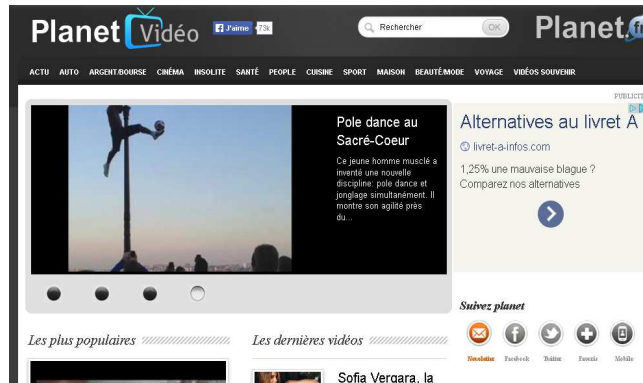
- Pass Liberté 29 € / mois
- Pass 3 mois 59 € / 3 mois
- Pass 6 mois 89 € / 6 mois

Notons aussi le développement d'une application mobile pour « Planet Régime ».



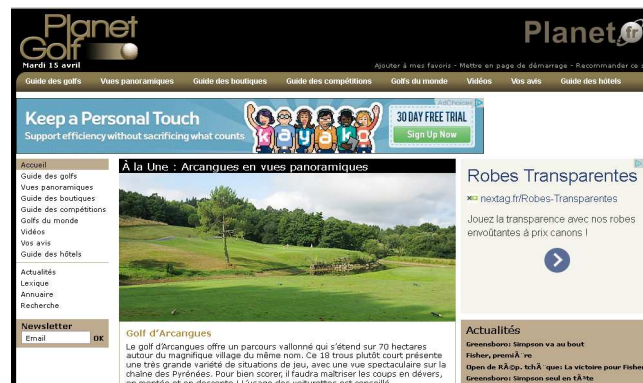
- video.planet.fr :

Planet Vidéo rassemble des vidéos centrées sur les thématiques du Groupe Planet.fr SA : Actu, Santé, Argent, Santé, People, Cuisine, Maison etc.



- golf.planet.fr :

Annuaire des golfs de France, ce portail est destiné aux passionnés de ce sport.



5.3 Le Business Model

L'activité de la société s'organise autour de deux pôles :

- Régie Planet Pub, la vente d'espaces publicitaires sur les sites : 60% du CA 2013
- Régie Planet MD, l'exploitation de bases de données, les newsletters : 40% du CA 2013

Au niveau des affichages publicitaires, le chiffre d'affaires est généré au *CPM*² et à la performance (*CPL*³, *CPC*⁴) sur des opérations Premium (emplacements publicitaires « haut de gamme ») et vente RTB⁵.

En supplément de la vente d'espaces publicitaires, le Groupe Planet.fr propose une offre de marketing direct en exploitant sa base de données : 4 millions d'abonnés « opt-in partenaires ».

L'opt'in fait référence à l'accord apporté par un internaute pour recevoir la newsletter des sites. Dans le cas « d'opt-in partenaire », l'internaute fait expressément part de sa volonté de recevoir aussi les offres des partenaires de Planet.fr SA. Ce procédé permet ainsi au Groupe de monétiser sa base de données.

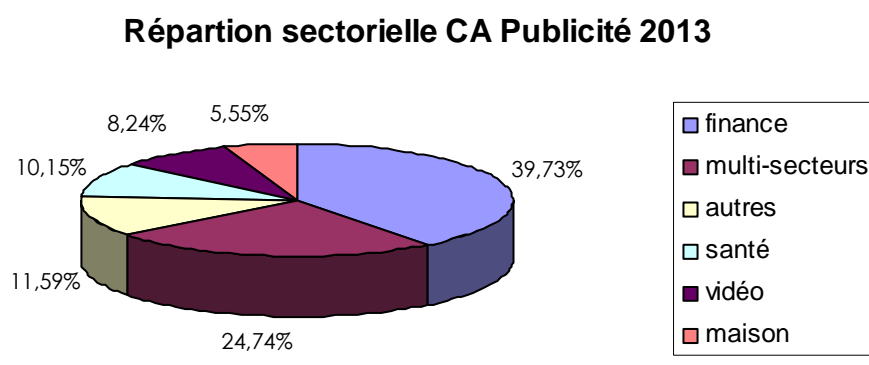
Des newsletters de plusieurs types sont envoyées aux abonnés :

- la newsletter quotidienne : proportions moyennes des envois : 1,8 million (Planet.fr), 1,5 million (Medisite), et 0,7 million (focus Femmes).
- la newsletter thématique : Bons Plans voyages, Numéro Spécial diabète... la fréquence d'envoi (hebdomadaire ou mensuelle) diffère selon le thème abordé.
- la newsletter « flash » : des alertes infos sont transmises afin de tenir immédiatement informés les abonnés des faits d'actualité « brûlants ».

5.4 La clientèle

Les acteurs du secteur Finances/Assurances constituent les principaux annonceurs de Planet.fr.

A noter que la part export du Groupe s'établit à 1,6 M€, soit 33% du chiffre d'affaires total.



Planet.fr SA collabore avec des partenaires prestigieux, en voici une sélection :



² CPM : Le Coût Pour Mille désigne le coût payé pour 1000 affichages d'une publicité sur un site internet donné.

³ CPL : Le Coût Par Lead implique une action particulière effectuée sur un site par un visiteur. Si l'action définie au préalable est atteinte, le site référant est alors rémunéré

⁴ CPC : Le Coût Par Clic est le prix payé à chaque fois qu'une publicité sera cliquée sur un site internet.

⁵ RTB : Le Real Time Bidding désigne le principe par lequel les espaces publicitaires internet sont alloués en fonction d'enchères réalisées en temps réel et sur la base de critères de ciblage précis.

5.5 La concurrence

Le Groupe Planet.fr SA est soumis à la concurrence de grands historiques des médias.

Rang	Titre	Famille	Visites totales	Pages Vues Totales	Pages Vues / Visites
1	Groupe WEB66	NC	133161430	622886876	4,68
2	Groupe Lagardere	NC	107334150	454732908	4,24
3	Groupe Figaro	NC	84844794	377947147	4,45
4	Groupe Le Monde	NC	78321274	318725446	4,07
5	Groupe Prisma Media	NC	69768951	316219886	4,53
6	Groupe L'Equipe	NC	69574759	549440819	7,9
7	Groupe France Televisions	NC	53504167	151656502	2,83
8	Groupe Le nouvel Observateur	NC	37709823	141497309	3,75
9	Groupe Canal +	NC	36778217	135537126	3,69
10	Groupe Le Parisien - Aujourd'hui en France	NC	31105685	110906202	3,57
11	Groupe Express-Roularta	NC	28915012	107106411	3,7
12	Groupe Sud Ouest	NC	27490788	100680312	3,66
13	Groupe DILA	NC	26719186	106289850	3,98
14	Groupe Ouest France Multimedia	NC	24098836	150195612	6,23
15	Groupe Radio France	NC	16970557	40350713	2,38
16	Groupe Liberation	NC	16175468	54635189	3,38
17	Groupe Mondadori France	NC	14948151	46497418	3,11
18	Groupe Les Echos	NC	14032736	62189248	4,43
19	Groupe La Voix du Nord	NC	11931978	33611229	2,82
20	Groupe Marie Claire	NC	11761537	54958941	4,67
21	Groupe Planet.fr	NC	9952550	46163347	4,64

Source : Données mois de février 2014 – OJD

5.6 Avantages concurrentiels

Fort de 14 ans d'expérience sur le web, le Groupe Planet.fr SA bénéficie d'une renommée et d'un savoir-faire qui en font un acteur important du secteur du média Internet.

La forte affinité dont il dispose avec ses abonnés, lui permet de s'adapter sans cesse à l'évolution de leurs besoins et de leurs centres d'intérêts, lui procurant un avantage concurrentiel indéniable.

Planet.fr SA est un des premiers portails d'actualités à s'être positionné sur une cible à hauts revenus et patrimoines, un marché porteur et en croissance.

Le business model reposant sur la monétisation des affichages publicitaires sur les sites et de l'exploitation de sa base de données, lui procure une certaine « indépendance », notamment vis-à-vis des plateformes Ad Exchange.

5.7 Evolution stratégique

Planet.fr SA entend poursuivre son développement stratégique principalement autour :

- de la consolidation du portefeuille d'annonceurs
- du renforcement de la puissance de la base de données
- de l'utilisation de nouveaux leviers d'audience tels que les réseaux sociaux, applications mobiles et tablettes
- de la poursuite du développement de l'audience vidéo en streaming, qui devrait peser 10% du CA global fin 2014

6. LE MARCHÉ

6.1 Marché de la publicité en ligne

Compte tenu de l'accès gratuit à son contenu, Planet.fr génère la grande majorité de son CA via des revenus publicitaires et de la commercialisation de sa base de données.

En 2013, Planet.fr enregistre une hausse de +30% de son chiffre d'affaires (4,9 M€), dans un marché français de la publicité en ligne qui a ralenti. Selon le SRI, les investissements publicitaires réalisés sur le dernier exercice ont progressé de 3%, contre 5% d'augmentation un an plus tôt. Le marché français de la publicité en ligne s'élève à 2,8 Md€, soit 22% de parts de marché sur tous médias confondus (30% en Allemagne et 35% au Royaume-Uni). La communication digitale est l'unique branche du marché publicitaire français à afficher de la croissance.



Ce tassement est également constaté dans les autres pays du monde, mais il est davantage marqué en France. Ce ralentissement général découle notamment d'une concurrence accrue entre médias. Le SRI souligne à ce propos un paradoxe français, compte tenu du fort taux d'équipement en « nouveaux devices » existant en France.

Selon eMarketer.com, le marché de la publicité en ligne à l'échelle mondiale a affiché une croissance de +14,6% (vs +20,58%) avec plus de 119 Md\$ dépensés en 2013. Sans surprise, c'est au marché américain que l'on doit l'essentiel des recettes de l'e-publicité, il pèse en effet à lui seul 35,6% du marché total.

En France, la majorité des investissements ont été réalisés dans la publicité sur les moteurs de recherche où Google dispose toujours d'une avance très confortable sur ses concurrents.

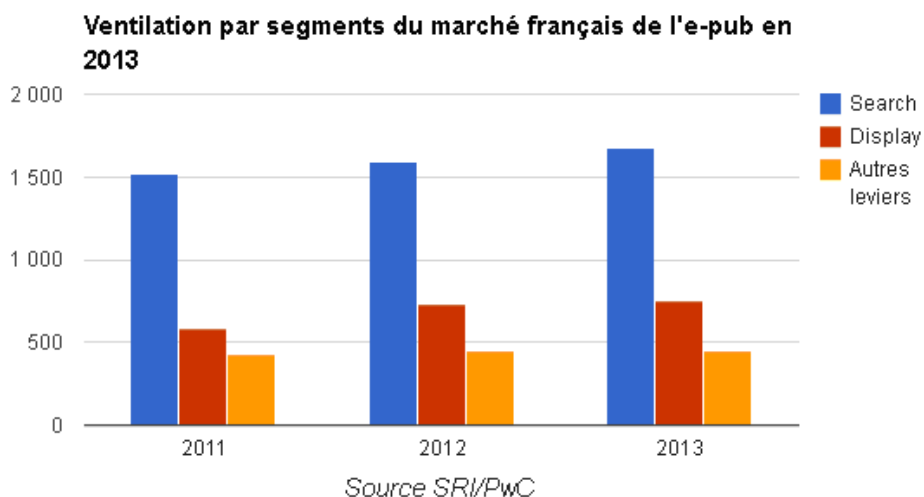
Le Search représente ainsi 58% des dépenses totales, soit un point de moins qu'en 2012, pour un total en valeur évalué à 1,7 Md€ (+ 4,7%).

Contrairement à l'exercice précédent, le Display connaît une croissance plus faible que celle du marché, avec une hausse de 2%, mais constitue toujours une part importante du marché de la publicité en ligne avec un peu plus du quart des dépenses annuelles.

Notons d'une part la forte progression du RTB (+ 125% en un an), de plus en plus prisé par les annonceurs, représentant 16% (vs 7%) des dépenses dans ce segment, et d'autre part, l'explosion des formats vidéos (+32%) à 136 M€.

Les autres formats sont eux, en faible croissance :

- l'affiliation : 219 M€ (+1%)
→ report d'une partie des dispositifs de performance vers les trading desks
- les comparateurs : 141 M€ (+1%)
→ arrivée de Google sur cette branche d'activité
- l'e-mailing : 94 M€ (-1%)
→ confirmation de la perte de vitesse constatée depuis quelques exercices déjà.



En termes de devices, le mobile et les tablettes constituent un relais important de croissance.

La publicité sur mobile constitue 8% (vs 5%) de l'ensemble des investissements dans le Digital, avec 229 M€ répartis comme suit : 150 M€ pour le Search et 79 M€ pour le Display. Le mobile progresse particulièrement en Display (+ 55%).

Plusieurs facteurs ont favorisé le développement du mobile en 2013 :

- l'innovation des formats
- l'utilisation des réseaux sociaux
- le dynamisme de la vidéo
- la multiplication des dispositifs *Drive to Store* (permettant un meilleur géo-ciblage de l'audience sur les zones de chalandise)

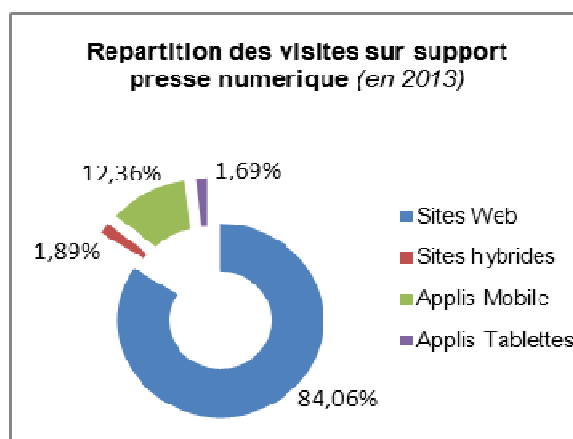
La part des dépenses de publicité dans les tablettes sur le marché du Display est de l'ordre de 19 M€ (+ 90%). En 2014, toujours selon le SRI, le marché de la publicité digitale devrait poursuivre sa croissance, notamment sur le mobile. La 4G, le RTB et le retargetting, identifiés comme les principaux relais de croissance, devraient offrir au secteur de belles perspectives de développement.

6.2 Marché de l'édition en ligne

Planet.fr, en tant que site d'actualité généraliste, entre en concurrence avec les principaux sites d'actualité.

Avec le développement d'Internet, les grands groupes de presse ont mis en ligne leurs propres sites. Ceux de Libération et du Monde apparaissent en 1995. Il ne s'agissait toutefois que d'une simple transposition numérique des éditions papier. La tendance a progressivement évolué vers des versions web plus enrichies avec une réelle valeur ajoutée sur le contenu des articles.

Plus récemment, se sont développés des journaux uniquement disponibles sur la toile : les "pure players". Ils se composent d'articles souvent plus variés et engagés que ceux des sites d'information historiques. A cela, il faut ajouter l'arrivée de nouveaux supports que représentent les Smartphones et les tablettes, impliquant la mise en place d'applications dédiées.



Source : 24^{ème} observatoire de la presse, OJD, 9 avril 2014

Selon une étude d'Audipresse publiée en 2013, « 45% des français liraient un titre de presse en version numérique au moins une fois par mois ». Cette donnée comprend les lectures à partir des sites web et des applications mobiles. La lecture numérique aurait ainsi progressé de 14% entre 2012 et 2013.

Ce nouvel attrait pour la presse numérique a incité les sites éditoriaux à s'adapter autour de trois principaux modèles économiques :

- le contenu gratuit, privilégié par Planet.fr,
- le tout payant,
- le « freemium » qui se base sur une solution mixte : une partie disponible gratuitement ainsi qu'une partie accessible après paiement.

En 2011, les revenus dans le secteur de l'édition Internet sont répartis de la sorte :

- 52% des revenus sont issus de la publicité
- 40% proviennent de revenus divers (solutions d'e-commerce, édition de logiciel, prestations audiovisuelles, hébergement de sites internet...)
- 8% du fait des ventes de contenus

Désireux d'exploiter pleinement les opportunités offertes par l'information en ligne, les groupes d'édition Internet développent leur stratégie autour de trois grands axes :

- booster l'audience via des solutions organiques (fidélisation, nouveaux services, nouvelles rubriques, optimisations éditoriales par l'analyse des données), ou externes (lancement de nouveaux sites ou rachats de sites existants),
- améliorer la monétisation des plateformes
- se diversifier en se développant à l'international par exemple

7. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

<i>En euros</i>	31/12/2013 Comptes annuels 12 mois	31/12/2012 Comptes annuels 12 mois
Chiffre d'affaires	4 951 468	3 801 336
Produits d'exploitation	5 160 792	3 957 672
Résultat d'exploitation	617 874	18 097
Résultat financier	59 667	(62 954)
Résultat net	506 471	(284 643)
Capitaux Propres	1 225 452	718 984
Endettement financier	2 699	69 742
Disponibilités*	887 227	296 374
Dette financière nette	(884 528)	(226 632)

*Dont VMP incluant les actions en autocontrôle

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Planet.fr SA progresse de + 30% en 2013 dans un marché qui a progressé de 3%. Cette excellente performance est liée d'une part aux audiences records des sites édités par Planet.fr SA et d'autre part à la qualité « premium » des espaces publicitaires proposés aux annonceurs.

L'audience de Planet.fr SA a connu une très forte progression en 2013 : +65% de visites en un an, avec toujours un excellent indice d'affinité de près de 150 sur les CSP+. De façon plus générale, Planet.fr SA renforce sa notoriété auprès des internautes ayant un revenu et un patrimoine significativement supérieurs à la moyenne.

La société a atteint le cap des 10 millions de visites mensuelles en décembre 2013, à comparer aux 6 millions de visites de décembre 2012.

A noter la croissance exceptionnelle de Medisite en 2013 : +77% de visites qui positionne le site en N°2 des sites de Santé français à fin 2013.

En ce qui concerne le service de base de données, l'année 2013 a été marquée par une augmentation sans précédent de la base d'abonnés qui compte plus de 4 millions de membres au 31 décembre 2013 dont plus de 1,5 million abonnés à « Planet à la Une » la newsletter quotidienne d'actualités de Planet.fr. L'activité liée à la base de données a représenté un chiffre d'affaires de plus de 1 965 K€ euros en 2013 soit 47% du chiffre d'affaires commercial.

Résultat d'exploitation

Pour l'exercice 2013, les charges d'exploitation (hors échanges de marchandises - dotations d'exploitation) ont augmenté de 19,08 % soit de 519 440 €, notamment en raison de la forte hausse du poste autres charges de personnel (+441%) et des variations de stocks (+18%).

Néanmoins avec une hausse de 30%, les produits d'exploitation ont largement compensés la hausse des charges permettant ainsi une hausse significative du résultat d'exploitation de 18 097 € en 2012 à 606 578 € en 2013.

Résultat financier

Au 31 décembre 2013, a été imputée en produit financier, la reprise de provision de la dépréciation de la valeur des actions propres de Planet.fr enregistrée en 2012 pour un montant de 57 178 euros et la reprise de provision des cotisations patronales des actions gratuites pour 10 680 euros. En termes de charge, la société a réglé les intérêts des comptes bancaires pour 5 309 euros et une commission de financement du factor pour un montant de 2 763 euros. Par conséquent, le résultat financier de 2013 s'est nettement amélioré à 59 667 euros contre 9 670 euros au titre de l'exercice précédent.

Résultat net de l'exercice

En considération des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 506 468 euros contre une perte de 284 645 euros au titre de l'exercice précédent. L'année 2013 marque donc un retour à un résultat net positif de 12% du chiffre d'affaires (hors échanges), rendu possible grâce à la conjonction de 4 facteurs :

- une croissance du chiffre d'affaires de 10 fois la croissance du marché⁶,
- une maîtrise des coûts de structure,
- un renforcement des investissements,
- une très forte croissance de l'audience qualifiée.

⁶ Source : Observatoire de l'e-pub SRI

VMP et Disponibilité

Au 31/12/2013, la Société présente une trésorerie en nette augmentation depuis 2012 (+150%):

En€	Montant brut 2013	Montant brut 2012
Valeurs mobilières de placement*	329 126	253 340
Compte Dépôt à terme	300 000	100 213
Comptes courants bancaires	257 579	0
Total	886 705	353 553

*Dont actions propres

La société a procédé au cours de l'exercice 2013 au rachat sur le marché de 142 174 actions pour un montant global hors frais de 112 322,71 euros, soit un cours moyen de 0,79 euros.

Immobilisation incorporelles

Les frais de création de site internet comprennent : i) les frais de développement pour l'ensemble des sites et ont été valorisés sur la base des temps passés par les personnes en charge, en fonction de leurs coûts salariaux et des prestataires de services externes, ii) les frais liés au développement de l'application mobile et iii) le mali de confusion de patrimoine de Planet Coach de 150 K€ a été déprécié pour un montant de 75 000 euros sur la base du réalisé et des éléments prévisionnels actualisés.

Logiciels et sites internet: Les acquisitions et mises en service de la période du poste « logiciels et sites Internet » ne sont constituées que par des logiciels.

Base de données : La société a poursuivi en 2013 le recrutement de nouveaux abonnés « opt'in ». Le nombre d'abonnés « opt'in » partenaires est ainsi passé de 2 500 000 au 31 décembre 2012 à 3 402 000 au 31 décembre 2013.

Les variations de la période 2013 s'analysent comme suit :

En €	Début de l'exercice	Acquisitions et mises en service	Cessions-virements	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors immobilisation en-cours)				
Frais de création de sites Internet	1 250 603	331 167	6 800	1 574 970
Malis de Confusion - Planet Régime	150 000	0	75 000	75 000
Logiciels et sites Internet	540 524	1 013	0	541 537
Bases de données internautes	811 714	308 359	20 095	1 099 978
Total	2 752 841	640 538	101 895	3 291 485

Evolution depuis le 31 décembre 2013

Planet.fr SA : Communiqué de presse du 24 juillet 2014

Chiffre d'affaires et résultats du 1^{er} semestre

En K€	30/06/2013 (6 mois)	30/06/2014 (6 mois)	% évol.	31/12/2013 (12 mois)
Total CA	2 221	3 090	39%	4 951
dont CA Publicité	1 921	2 685	40%	4 191
EBE	569	1 127	98%	1 168
% CA	26%	36%		24%
Résultat net	215	715	+++	506
% CA	10%	23%		10%

La croissance de Planet.fr s'accélère : **CA Publicité + 40 %** au 1^{er} semestre 2014

Après une croissance de **39 % au 1^{er} trimestre**, le chiffre d'affaires publicité de **Planet.fr SA** progresse de **40 % sur le 1^{er} semestre**.

Dans un marché publicitaire et un contexte économique difficiles, ce résultat qui représente **10 fois** la croissance du marché⁷ sur cette même période reflète la confiance accrue qu'accordent les annonceurs à **Planet.fr** et ceci dans des secteurs variés tel que l'automobile, l'agro alimentaire, l'assurance, la santé, le tourisme.

Une croissance profitable : **1 127 K€ d'EBE** au 1^{er} semestre 2014

Planet.fr SA réalise au **1^{er} semestre 2014 un EBE de 1 127 K€** (versus 569 K€ au 1^{er} semestre 2013) soit **36 % du CA**. Le **résultat net de 715 K€** (versus 215 K€ au 1^{er} semestre 2013) représente **23 % du CA**.

Perspective 2014

Malgré les performances exceptionnelles du 1^{er} semestre 2014, nous restons très prudents quant à l'évolution économique sur le dernier trimestre de l'année ou non seulement nous n'anticipons pas la moindre reprise mais plus un scénario à la 2008 qui avait vu un coup de frein brutal de l'activité publicitaire au 4^{ème} trimestre. Compte tenu de ce contexte nous ne faisons que maintenir et confirmer **nos objectifs 2014** tels qu'annoncés dans notre plan à 3 ans, publiés le 3 avril 2014, à savoir à un niveau d'**EBE de l'ordre de 1 800 K€** et un niveau de **résultat net de l'ordre de 1 000 K€**.

Planet.fr annonce son transfert sur Alternext d'Euronext Paris

Sur le marché libre depuis 2005, Planet.fr annonce son transfert vers le marché Alternext d'Euronext Paris dès le 29 juillet prochain. Les 4 672 663 actions Planet.fr seront radiées du marché libre à l'issue de la séance du 28 juillet 2014 et les 1^{ères} négociations sur Alternext se dérouleront le 29 juillet 2014 dans le groupe de cotation EI (compartiment placement privé).

Afin de favoriser la liquidité du titre, la société a mis en place un contrat de liquidité. Les négociations se feront en continu sous un nouveau code mnémonique : ALPLA.

« Nous nous réjouissons de ce transfert qui marque réellement une nouvelle étape de notre développement, tant pour nos actionnaires, nos internautes, nos partenaires que nos équipes. » a déclaré Thierry Casseville, Président du directoire et Cofondateur Planet.fr SA

Les valeurs de Planet.fr sont éligibles PEA-PME.

Planet.fr a été conseillée par Euroland Corporate, Listing Sponsor de la société, dans le cadre de son transfert sur Alternext.

⁷ Source : Observatoire de l'e-pub SRI-PWC

Planet.fr SA, est un groupe **média** créé en 2000, introduit en bourse en 2005, qui poursuit sa croissance d'éditeur indépendant, à travers les sites **Planet.fr** et **Medisite.fr**, sur les thématiques **News, Santé** et **Femmes** avec un positionnement fort sur les **CSP+** et les **haut revenus**.

Publication du Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2014 le 24 Octobre 2014

Retrouvez toutes les informations actionnaires: [actionnaires planet.fr](http://actionnaires.planet.fr)

Contact: Thierry Casseville – email: thierry.casseville@planet.fr

Marché Libre – Code ISIN : FR 0010211037 – mnémonique : MLPLA

8. SITUATION DE TRESORERIE ET D'ENDETTEMENT

Situation des Capitaux Propres et des dettes financières	
<i>En euros</i>	
Total des dettes courantes au 30/06/2014	1 010 828
- <i>Faisant l'objet de garanties</i>	0
- <i>Faisant l'objet de nantissements</i>	0
- <i>Sans garanties ni nantissements (Dettes frs+ Sociales)</i>	1 010 828
Total des dettes non courantes (hors partie courante des dettes long terme) au 30/06/2014	0
- <i>Faisant l'objet de garanties</i>	0
- <i>Faisant l'objet de nantissements</i>	0
- <i>Sans garantie ni nantissement</i>	0
Capitaux Propres au 30/06/2014 (hors résultat de la période)	2 030 289
- <i>Capital Social</i>	467 266
- <i>Réserves</i>	188 286
- <i>Primes liées au capital</i>	1 516 863
- <i>Report à nouveau</i>	-142 126
30/06/2014	
<i>En euros</i>	
A. Trésorerie	351 024
B. Instruments équivalents	0
C. Titres de placement (DAT- OPCVM- ACTIONS PLANET)	952 171
D. Liquidités (A+B+C)	1 303 195
E. Créances financières à court terme	0
F. Dettes bancaires à court terme	0
G. Parts à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	1 010 828
H. Autres dettes financières à court terme	0
I. Dettes financières à court terme (F+G+H)	1 010 828
J. Endettement financier net à court terme (I-E-D)	-292 367
K. Emprunts bancaires à plus d'un an	0
L. Obligations émises	0
M. Autres emprunts à plus d'un an	0
N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	0
O. Endettement financier net (J+N)	-292 367
O. Endettement financier net (J+N)	-292 367

8.1 Restrictions éventuelles à l'utilisation des capitaux

Il n'existe aucune restriction portant sur l'utilisation de ses capitaux par la Société.

8.2 Sources de financement attendues, nécessaires pour honorer les engagements

Néant.

9. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

9.1 Capital Social

Au 7 juillet 2014, le capital social s'élève à la somme de 467 266,30 €. Il est divisé en 4 672 663 actions de 0,10 € de valeur nominale, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

9.2 Répartition du capital et des droits de vote

Répartition du capital et des droits de vote au 07/07/2014

Nom	Prénom	Nbr total de titres	%	Nbr titres en vote simple	Nbr titres en vote double	Nbr total de voix	%
CASSEVILLE	THIERRY	1 753 689	37,6%	168 499	1 585 190	3 340 999	46,9%
CHEVALIER	PASCAL	572 056	12,2%	572 056	0	572 056	8,0%
REORLD		504 913	10,8%	504 913	0	504 913	7,1%
ANGOT	PATRICE	321 094	7,4%	52 881	268 213	612 161	8,6%
BOGET	FRANCK	59 644	1,3%	32 600	27 044	86 688	1,2%
SAINCY	FREDERIC	52 637	1,1%	52 637	0	52 637	0,7%
DUCA	JEROME	40 000	0,9%	20 000	20 000	60 000	0,8%
ALEXANDRE	DAVID	15 541	0,3%	15 541	0	15 541	0,2%
FONTANES	MICHEL	8 348	0,2%	0	8 348	16 696	0,2%
Planet.fr		353 515	7,6%	353 515	0	353 515	0,0%
Flottant		991 226	20,7%	472 142	519 084	1 510 310	26,1%
<i>dont ISF PME</i>		230 781	4,94%	0	230 781	461 562	
Non flottant		3 681 437	79,3%	1 772 642	1 908 795	5 590 232	74%
Total		4 672 663	100,0%	2 244 784	2 427 879	7 100 542	100%

Droits de vote double

Tout titulaire d'actions entièrement libérées, qui justifie d'une inscription au nominatif à son nom depuis 2 ans au moins, bénéficie du droit de vote double pour chacune de ses actions remplissant ces conditions. En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double sera attribué, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en raison d'actions anciennes, pour lesquelles il bénéficie de ce droit. A la date du présent Document d'Information, il existe 2 427 879 actions de vote double

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

Le Directoire, réuni le 2 avril 2012, en exercice de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Mars 2012 (11^{ème} résolution) a attribué 241.551 BSPCE, présentant les caractéristiques suivantes :

Prix d'émission du bon: gratuit

Prix d'exercice: un bon donne droit de souscrire à une action de la Société d'une valeur nominale de 0,1€ pour un prix de souscription par action de 1,215€ Les BCE sont exerçables par tranche en fonction de la valeur moyenne des actions au cours des 10 jours de bourse précédant dès lors que la valeur sera supérieure ou égale à 2 €

Période d'exercice : Jusqu'au 1er avril 2017. Au-delà les bons seront caducs

A la date du présent Document d'Information 74 289 BSPCE ont été exercés

L'exercice des BSPCE restants conduirait à la création de 167 262 actions nouvelles, soit une dilution potentielle d'environ 3,45% sur la base d'un nombre d'actions composant le capital social de la société égal à 4 672 663 au 7 juillet 2014.

9.3 Actionnariat des salariés

En application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, les salariés ne détiennent pas de participation dans le capital social, hormis les dirigeants salariés.

9.4 Politique de distribution des dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée prend acte qu'il n'a été fait aucune distribution de dividende au titre des trois exercices précédents.

10. INFORMATIONS BOURSIERES

10.1 Evolution du cours de bourse et des volumes échangés

A la date du présent Document d'Information, Planet.fr est inscrite sur le Marché Libre sous le code ISIN FR0010211037 et présente les caractéristiques suivantes.

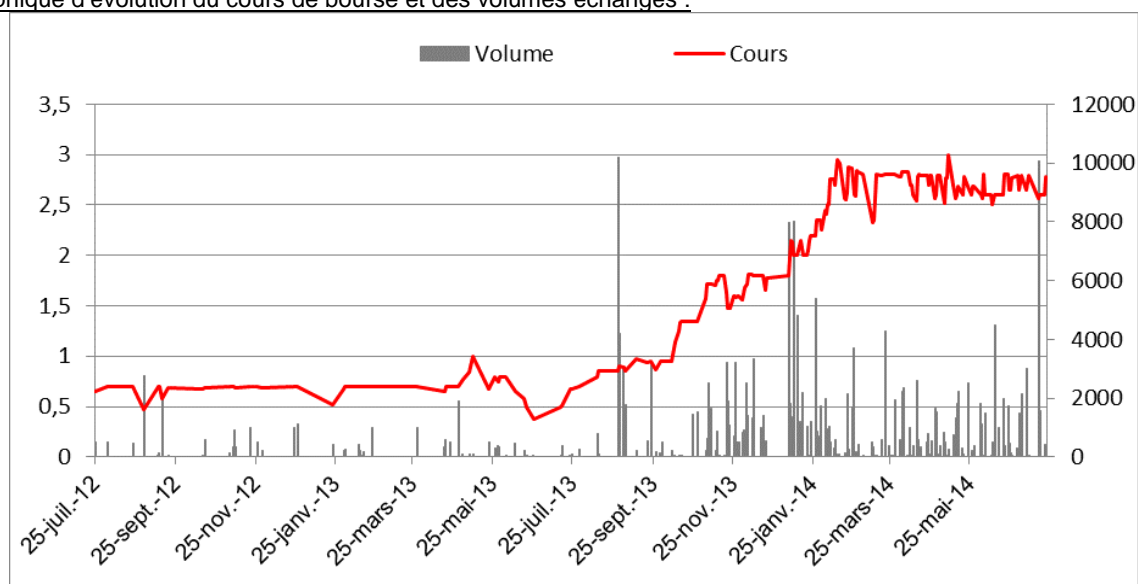
Détail		Repères boursiers	
Nature	Action ordinaire	Marché	Marche libre
Pays d'origine	France	Mode de cotation	Cours unitaire
Emetteur	PLANET.FR	Eligibilité SRD	Non
Secteur économique	Télécommunication	Eligibilité PEA	Oui
N° de titres	4 672 663	Isin	FR0010211037
Capi. boursière	12 148 923,80 €	Mnémonique	MLPLA

Evolution du cours de bourse et des volumes échangés au 23/07/2014 :

	Evolution						
	1 semaine	1 mois	3 mois	1er janvier	1 an	2 ans	5 ans
Variations	8.59	-0.71	2.96	54.44	314.93	327.69	198.89
Volatilité	100.50	76.06	81.81	83.69	92.79	135.61	152.54
Volumes (K)	12	21	51	123	184	207	653
Capitaux (M. EUR)	0	0	0	0	0	0	1
Volumes moyens	2 014	930	777	863	719	404	509
Rotation du capital %	0.26	0.46	1.09	2.65	3.99	4.48	15.62

Source : Six Financial 23/07/2014

Graphique d'évolution du cours de bourse et des volumes échangés :



Source : EURONEXT 24/07/2014

10.2 Procédure de transfert sur Alternext d'Euronext Paris

Il a été demandé le transfert sur Alternext d'Euronext Paris des 4 672 663 actions ordinaires composant le capital de la Société à la date du présent Document d'Information.

Conformément au paragraphe 3.3 des Règles d'Alternext d'Euronext Paris, cette admission se fera par le biais d'une admission directe suite au transfert du Marché Libre sur le marché Alternext d'Euronext Paris.

Un avis a été publié par Euronext le 25 juillet 2014 précisant notamment le calendrier du transfert. La première cotation sur Alternext d'Euronext Paris est prévue le 29 juillet 2014.

10.3 Informations techniques post-transfert

Code ISIN : FR0010211037

Code Mnémonique : ALPLA

11. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

11.1 Comptes annuels au 31/12/2013 (données en euros)

11.1.1 Bilan

ACTIFS	Montant brut	Amortissements	31/12/2013	31/12/2012
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATION INCORPORELLES	3 367 861	-2 694 317	673 544	585 979
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	1 574 970	1 394 637	180 332	106 139
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	150 000	75 000	75 000	-
Autres immobilisations incorporelles	1 641 515	1 224 680	416 835	454 202
Immobilisations en cours	1 376	-	1 376	25 639
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	217 266	-140 283	76 983	49 357
Terrains Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel, outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours	217 266	-140 283	76 983	49 357
Avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	77 504	-17 119	60 385	55 721
Participations par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	12 000	-12 000	-	-
Créances rattachées à des participations	5 119	-5 119	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	60 385	-	60 385	55 721
ACTIF IMMOBILISE	3 662 631	-2 851 719	810 912	691 057
STOCKS ET EN-COURS	778	-	778	597
Matières premières, approvisionnements	778	-	778	-
En-cours de productions de biens	-	-	-	-
En-cours de productions de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	597
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
CREANCES	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	1 211 149	-29 763	1 181 387	938 788
Autres créances	114 046	-	114 046	105 722
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
DIVERS	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	329 126	-	329 126	253 340
(dont actions propres)	-	-	-	-
Disponibilités	558 101	-	558 101	43 034
COMPTES DE REGULARISATION	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	31 100	-	31 100	29 726
ACTIF CIRCULANT	2 244 300	-29 763	2 214 538	1 371 207
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	5 906 931	-2 881 482	3 025 450	2 062 264

PASSIFS	31/12/2013	31/12/2012
Capital social ou individuel	459 837	459 837
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 434 030	1 434 030
Ecart de réévaluation	0	0
Réserve légale	13 747	13 747
Réserves statutaires ou contractuelles	174 539	174 539
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	0	0
Report à nouveau	-1 363 169	-1 078 524
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	506 468	-284 645
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
CAPITAUX PROPRES	1 225 452	718 984
Subventions d'investissement	8 799	0
Avances conditionnées	0	0
AUTRES FONDS	8 799	0
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	40 000	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 000	35 600
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	15 062
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	2 699	54 680
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	435 802	386 173
Dettes fiscales et sociales	1 185 833	825 267
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	123 157	21 495
Autres dettes	3 705	5 000
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	0	0
DETTES	1 751 196	1 307 677
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 025 447	2 062 261

11.1.2 Compte de résultat

	France	Exportation	31/12/2013	31/12/2012
Ventes de marchandises	-	-	0	0
Production vendue de biens	-	-	0	0
Production vendue de services	3 303 589	1 647 879	4 951 468	3 801 336
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 303 589	1 647 879	4 951 468	3 801 336
Production stockée			0	0
Production immobilisée			207 178	155 732
Subventions d'exploitation			2156	0
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			0	1122
Autres produits			-10	-518
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 160 792	3 957 672
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			1 488 152	1 254 731
Impôts, taxes et versements assimilés			122 707	79 287
Salaires et traitements			1 323 305	1 273 477
Charges sociales			548 251	553 295
Autres charges de personnel			498 650	146137
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			548 880	619 974
Sur immobilisations : dotations aux provisions			0	0
Sur actif circulant: dotations aux provisions			0	0
Pour risques et charges: dotations aux provisions			0	0
Autres charges			12 973	12 674
CHARGES D'EXPLOITATION			4 542 918	3 939 575
RESULTAT D'EXPLOITATION			617 874	18 097
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré			0	0
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			67 739	9 670
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
PRODUITS FINANCIERS			67 739	9 670
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	57 178
Intérêts et charges assimilées			8 072	15 446
Différences négatives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
CHARGES FINANCIERES			8 072	72 624
RESULTAT FINANCIER			59 667	-62 954

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS,	677 541	-44 857
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	52 334	57 670
PRODUITS EXCEPTIONNELS	52 334	57 670
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 163	11 406
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	49 483	119 392
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	46 280
CHARGES EXCEPTIONNELLES	95 646	177 078
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-43 312	-119 408
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	129 680	120 378
Crédit d'impôts CICE	-1 922	0
TOTAL DES PRODUITS	5 280 865	4 025 012
TOTAL DES CHARGES	4 774 394	4 309 655
BENEFICE OU PERTES	506 471	-284 643

11.1.3 Annexes aux comptes semestriels au 31/12/2013

Note 1 : Présentation de l'activité, faits marquants et événements post-clôture

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé :

La Société Planet.fr SA, créée en 1997, est éditeur de 4 sites Internet grand public:

- . planet.fr (site d'actualités)
- . femmesplus.fr (site féminin)
- . medisite.fr (site santé)
- . planetgolf.fr (annuaire golf).

Chiffre d'affaires 2013 : + 30%

Le chiffre d'affaires de Planet.fr SA progresse de + 30% en 2013 dans un marché qui a progressé de 3%. Cette excellente performance est liée d'une part aux audiences record des sites édités par Planet.fr SA et d'autre part à la qualité « premium » des espaces publicitaires proposés aux annonceurs.

Audience: le cap des 10 millions de visiteurs mensuels franchi

L'audience de Planet.fr SA a connu une très forte progression en 2013 : +65% de visites en un an, avec toujours un excellent indice d'affinité de près de 150 sur les CSP+. De façon plus générale Planet.fr SA renforce sa notoriété auprès des internautes ayant un revenu et un patrimoine significativement supérieurs à la moyenne.

Nous avons atteint le cap des 10 millions de visites mensuelles en décembre 2013, à comparer à 6 millions de visites en décembre 2012 que nous avons annoncé il y a un an.

A noter la croissance exceptionnelle de Medisite en 2013: +77% de visites qui positionne le site en W2 des sites de Santé français à fin 2013.

Base de données: + de 4 millions d'e-mails opt in à fin 2013

L'année 2013 a été marquée par une augmentation sans précédent de la base d'abonnés qui compte plus de 4 millions de membres au 31 décembre 2013 dont plus de 1,5 million abonnés à « Planet à la Une » la newsletter quotidienne d'actualités de Planet.fr.

L'effectif permanent (hors pigistes) au 31/12/13 s'établit à 22 (-1) personnes.

L'effectif moyen (hors pigistes) sur l'exercice 2013 s'établit à 22 (-2.40) personnes.

Perspectives 2014 :

Notre objectif 2014 est d'atteindre un niveau d'EBE de 30% de notre chiffre d'affaires et un niveau de résultat net d'au moins 15%.

Ces objectifs sont fondés sur des hypothèses réalistes mais ambitieuses à savoir : une stricte maîtrise des coûts et une croissance du chiffre d'affaires de 20%.

Note 2: Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis selon les principes et les méthodes comptables applicables en France. Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire du 6 Février 2014 et validés par le Conseil de Surveillance du même jour. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Frais de recherche-développement

Les frais de recherche et de développement sont immobilisés en actifs incorporels dès lors que la Société peut démontrer (i) son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, (ii) qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise et (iii) que les coûts de cet actif peuvent être évalués de façon fiable.

Autres Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels achetés en l'état, des noms de domaine et des bases de données d'internautes. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie probable de l'immobilisation.

Concernant les bases de données d'internautes, l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie probable d'un abonné, c'est-à-dire 3 ans.

2.1.2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

L'amortissement est calculé linéairement sur la base du coût d'acquisition sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle. La valeur résiduelle est le montant net des coûts de sortie attendus que la Société obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

2.1.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

A la clôture, la valeur comptable d'un actif est dépréciée dès lors que la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur d'un bien est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité du bien pour l'entreprise. Cette valeur d'utilité est notamment déterminée par rapport à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

2.1.4 Immobilisations financières

La valeur d'usage de ces titres, déterminée à partir de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, complétée, le cas échéant, des perspectives de développement et de résultat des Sociétés concernées, est comparée à la valeur comptable des titres de participation. Si elle lui est inférieure, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Les autres immobilisations financières sont représentées par les dépôts et cautionnement versés.

2.2 Evaluation des créances et dettes

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'un actif est inférieure à sa valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de non recouvrement.

2.3 Indemnités de départ à la retraite

L'engagement au titre des Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) au 31/12/2013 s'élève à 13 K€. Ce montant a été calculé selon le barème des indemnités prévues par les dispositions du droit commun.

Hypothèses retenues

- Tables de mortalité : tables INSEE TH-TF 04-06

- Tables de turnover: une table générique avec des taux de turnover dégressifs par âge et nul après 50 ans

- Âge de départ à la retraite : 63 ans

- Taux d'actualisation : 4,75%

- Taux d'augmentation des salaires : 5.2%

- Taux des charges sociales : 48%

- Barèmes des IFC : dispositions du droit commun.

2.4 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les revenus de Planet.fr proviennent de deux sources :

- La vente d'espaces publicitaires auprès d'annonceurs, en direct ou via leurs agences de publicité.

- L'exploitation de sa base d'emails qualifiés.

Le chiffre d'affaires est reconnu par Planet.fr au prorata temporis sur la durée du contrat pour la vente d'espaces publicitaires et en fonction du taux de réalisation de ses objectifs pour les opérations de marketing.

La Société procède également à des opérations d'échange qui sont évaluées à la valeur vénale de celui des deux lots dont l'estimation est la plus fiable.

Note 3. Bilan

3.1 Immobilisations incorporelles

Frais de création de site internet: Ce poste comprend i) les frais de développement pour l'ensemble de nos sites et ont été valorisés sur la base des temps passés par les personnes chargées de ce, en fonction de leurs coûts salariaux et des prestataires de services externes, ii) les frais liés au développement de l'application mobile et iii) le mali de confusion de patrimoine de Planet Coach de 150 K€ a été déprécié pour un montant de 75 000 euros sur la base du réalisé et des éléments prévisionnels actualisés .

Logiciels et sites internet: Les acquisitions et mises en service de la période du poste « logiciels et sites Internet » ne sont constituées que par des logiciels.

Base de données : La société a poursuivi en 2013 le recrutement de nouveaux abonnés « opt'in ».

Le nombre d'abonnés « opt'in » partenaires est ainsi passé de à 2 500 000 au 31 décembre 2012 à 3 402 000 au 31 décembre 2013.

L'activité liée à notre base de données a représenté un chiffre d'affaires de plus de 1965 K€ euros en 2013 soit 47% du chiffre d'affaires commercial.

Les variations de la période s'analysent comme suit :

En € Mouvement de la période	Début de l'exercice	Acquisitions et mises en service	Cessions-virements	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors immobilisation en-cours)				
Frais de création de sites Internet	1 250 603	331 167	6 800	1 574 970
Malis de Confusion - Planet Régime	150 000	0	75 000	75 000
Logiciels et sites Internet	540 524	1 013	0	541 537
Bases de données internautes	811 714	308 359	20 095	1 099 978
Total	2 752 841	640 538	101 895	3 291 485

En € Amortissements Mouvement de la période	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors immobilisation en-cours)				
Frais de création de sites Internet	1 144 464	256 935	6762	1 394 637
Malis de Confusion				
Logiciels et sites Internet	539 658	322	0	539 979
Bases de données internautes	458 379	246 416	20095	684 701

3.2 Immobilisations corporelles

Les variations de la période s'analysent comme suit :

En € Mouvement de la période	Début de l'exercice	Acquisitions	Cessions-Virement	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations, agencements,	42 213	0	0	42 213
Matériel de bureau et informatique	113 113	46 690	9 289	150 515
Mobilier de bureau	23 394	0	0	23 394
Total	178 721	46 690	9 289	216 123

En € Amortissements Mouvement de la période	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS COPORELLES				
Installations, agencements,	11610	142	0	11753
Matériel de bureau et informatique	94 707	19 788	9 289	105 206
Mobilier de bureau	23 047	277	0	23 324
Total	129 364	20 207	9 289	140 283

3.3 Détails des immobilisations incorporelles, corporelles et amortissements en fin de période hors immobilisation en-cours.

Nature	Montant brut	Amortissements	Montant net
Frais de création de sites Internet	1 574 970	1 394 637	180 332
Malis de Confusion	75 000	0	75 000
Logiciels et sites Internet	541 537	539 979	1558
Bases de données	1 099 978	684 701	415 277
Installations, agencements,	42 213	11753	30 461
Matériel de bureau et informatique	150 515	105 206	45 309
Mobilier de bureau	24 537	23 324	1213
Totaux	3 508 751	2 759 600	749 151

3.4 Immobilisations financières

Mouvements de la période	Début de l'exercice	Acquisitions	Cessions - virements	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	55 721	4 664	0	60 385
Total	55 721	4 664	0	60 385

En € Provisions Mouvements de la période	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations- Créances rattachées	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

3.5 Etat des échéances des créances

Nature	Montant en €	À moins d'un an	À plus d'un an	À plus de 5
Créances actif circulant :				
Clients et comptes rattachés	1 181 387	1 181 387	-	-
Autres créances	114 046	114 046	-	-
Charges constatées d'avance	31 100	31 100	-	-
Total	1 326 533	1 326 533	-	-

3.6 Créances clients

Nature	Montant en €	À moins d'un an	À plus d'un an
Clients	1 137 543	1 137 543	-
Clients douteux	35 461	35 461	-
Clients- Factures à établir	38146	38146	-
Total	1 211 150	1 211 150	-

3.7 Autres créances

Nature	Montant en €	À moins d'un an	À plus d'un an
Remises et avoirs à recevoir	-	-	-
Créances fiscales	78 861	78 861	-
Autres comptes Débiteurs/Créditeurs	337	337	-
Ge Factor	4 988	4 988	-
Total	84 186	84 186	-

3.8 Trésorerie – Actif

Notre banque Neufilze OBC nous a consenti un découvert bancaire utilisable sur notre compte courant à la hauteur de 150 000 euros réparti comme suit :

En€	Montant brut 2013	Montant brut 2012
Valeurs mobilières de placement	329 126	253 340
Compte Dépôt à terme	300 000	100 213
Comptes courants bancaires	257 579	0
Total	886 705	353 553

La Société n'est pas exposée aux risques de change ou de taux et n'utilise pas dans la gestion de sa trésorerie ou de sa dette de produits dérivés.

La société a procédé au cours de l'exercice 2013 au rachat sur le marché de 142 174 actions pour un montant global hors frais de 112 322.71 euros, soit un cours moyen de 0.79 euros.

3.9 Comptes de régularisation actif

Les charges constatées d'avance sont composées de charges ordinaires (assurances, etc.) relatives à des prestations non encore réalisées à la date de clôture de l'exercice dont la répercussion sur le résultat est reportée sur l'exercice suivant.

Au 31 décembre 2013, ces charges s'élèvent à 31.1 K€ et sont notamment composées de charges d'Assurances pour 12.8 K€, maintenance logiciel informatique 2.3 k € et de l'achat de contenu pour 6 k €.

Nature	Montant en €	Exploitation	Financier
Charges constatées d'avance	31100	-	-

3.10 Capitaux propres

Le capital social s'élève à 459 837.40 euros, divisé en 4 598 374 actions de 0,10 euro de valeur nominale, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Au 31 décembre 2013, 2 352 814 actions donnaient droit à vote double.

Tableau de variation des capitaux propres

En€	capital	Prime d'émission	Autres Réserves	Réserve légale	Résultat	R.A.N.	Total
Capitaux propres 31/12/2012	459 838	1 434 030	174 539	13 747	-284 645	-1 078 524	718 985
Affectation du résultat	0	0	0	0	284 645	-284 645	0
BSA	0	0	0	0	0	0	0
BSPCE	0	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital	0	0	0	0	0	0	0
Résultat exercice 2013	0	0	0	0	506 469	0	506 469
capiteux propres 31/12/2013	459 838	1 434 030	174 539	13 747	506 469	-1 363 169	1 225 454

3.11 Provision pour risques et charges

Les provisions sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie de la Société. Ces provisions sont estimées en considérant les hypothèses les plus probables à l'arrêté des comptes.

Au 31 décembre 2013, aucune provision pour risque n'a été constatée.

3.12 Dettes financières

Nature	Montant en €	À un an au plus
Dépôts et cautionnements reçus	2 699	2 699

Sur l'exercice 2013, le poste dettes financières représente le solde du compte avances conditionnées de l'état suite à une avance remboursable consentie dans le cadre de la subvention reçu par le ministère de la culture et de la communication.

3.13 Dettes d'exploitation

Nature	Montant en €	À un an au plus
Fournisseurs et comptes rattachés (inclus fournisseurs immobilisations)	558 959	558 959
Taxe sur la valeur ajoutée	213 432	213 432
Autres impôts, taxes et assimilés	64 575	64 575
Personnel et comptes rattachés	518 065	518 065
Sécurité sociale et autres organismes	389 761	389 761
Autres dettes	3 705	3 705
Total	1 748 498	1 748 498

4.1 Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires France, Export

Chiffre d'affaires En €	2013	2012
France	4 139 954	3 361 141
Etranger	811 514	440 194
Total	4 951 468	3 801 335

Ventilation du chiffre d'affaires par activités

Chiffre d'affaires En €	2013	2012
Planet PUB	2 191 433	1 487 930
Planet MD	1 965 021	1 710 750
Planet M	7 021	
Echange	760 750	594 957
Total	4 924 225	3 793 637

4.2 Charges d'exploitation

Rémunération des dirigeants

Rubriques	Total des dirigeants	Organes	
		Directoire	Surveillance
Engagement financier			
Engagement de retraite			
Avances et crédits alloués			
Rémunérations allouées (brut)	150 000	150 000	

Effectif moyen par nature de poste

Catégorie	2013	2012
Rédaction	7	8
Studio	0	0
Technique	5	6
Marketing Commercial	8	8
Administratifs	2	2
	22	24

Droit individuel de formation

La loi no2004-391 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle et au dialogue social, ouvre, pour les salariés en contrat à durée indéterminée, un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de six ans plafonnée à 120 heures. Les dépenses engagées au titre du DIF sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont reconnues.

Au 31 décembre 2013, le volume cumulé des heures de formation correspondent aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 1023.96 heures. Les droits acquis sont comptabilisés lorsqu'ils sont encourus dans la mesure où la Société estime que les avantages économiques à recevoir sont au moins égaux aux obligations au titre du DIF.

4.3 Résultat Financier

Au 31 décembre 2013, a été imputée en produit financier i) la reprise de provision de la dépréciation de la valeur des actions propres de planet.fr au 31/12/13 pour un montant de 57 178 euros ii) la reprise de provision des cotisations patronales des actions gratuites pour 10 680 euros et iii) divers- 119 euros.

A été imputé en charge financière : i) les intérêts des comptes bancaires pour 5 309 euros et commission de financement du factor pour un montant de 2 763 euros.

4.4 Résultat exceptionnel

La notion du résultat exceptionnel retenue dans les comptes est celle du plan comptable général ; elle comprend les éléments dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la Société.

4.5 Impôt sur les bénéfices

Planet.fr dispose de déficits fiscaux antérieurs imputables sur ses bénéfices futurs d'un montant total de 8 988 745 euros au 31/12/2013.

4.6 BSPCE

-Le Directoire, réuni le 2 avril 2012, en exercice de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Mars 2012 (11^{ème} résolution) a attribué 241.551 BSPCE, présentant les caractéristiques suivantes :

Prix d'émission du bon: gratuit

Prix d'exercice:

Chaque Bon donnera droit de souscrire à une action de la Société d'une valeur nominale de 0,1€ pour un prix de souscription par action de 1,215€ Les BCE sont exerçables par tranche en fonction de la valeur moyenne des actions au cours des 10 jours de bourse précédant dès lors que la valeur sera supérieure ou égale à 2 €

Période de souscription :

A compter de la notification de l'attribution des bons et jusqu'au 1er avril 2017.

A compter du 2 avril 2017, les Bons qui n'ont pas été souscrits sont devenu caducs.

Période d'exercice :

Jusqu'au 1er avril 2017. Au delà les bons seront caducs

Situation au 31 décembre 2012 :

Nombre de BSPCE's attribués : 241 551

Nombre de BSPCE's souscrits : aucun

Nombre de BSPCE's exercés : aucun

4.7 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est égal au résultat net divisé par le nombre moyen d'actions en circulation et augmenté du nombre d'actions à créer en cas de conversion de l'intégralité des instruments convertibles en actions.

Nature	Euros
Résultat Net	506 468
Nombre moyen d'actions en circulation	4 598 374
Résultat par action	0.11
Nombre d'actions en circulation dilué	4 598 374
Résultat dilué par action	0.11

Note 5. Autres informations

5.1 Engagement hors bilan

5.1.1 Engagements donnés

Par acte sous seing privé en date du 14 Mars 2012 il a été convenu un abandon de créance sous réserve de retour à meilleur fortune à la hauteur de 173 500 euros.

- la créance redeviendra exigible à hauteur de 33% du chiffre d'affaires annuel réalisé au cours de l'exercice en cause avec un minimum de dix mille euros (10 000 €) et ce pendant les cinq (5) prochains exercices. L'expression «chiffre d'affaires» s'entendra de la réalisation d'un chiffre d'affaires résultant de l'exploitation directe ou indirecte du site internet« Planet Régime
- Suite constatation de la réalisation de la condition, la créance est redevenue exigible à hauteur de 10 283 euros:

5.1.2 Engagements reçus

Néant

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (chiffres obtenus)

Montant en €	Capital	Q.P détenue	Val. Brute	Prêts, avances	Chiffre d'Affaires
Dénomination Siège Social	Capitaux Propres	Divid. encaiss	Titres Val. Nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Senior Planet SRL	12 000	99.8%	12 000	5 119	
15 Via conservatorio MILANO	(i)				(i)
AUTRES TITRES					

11.1.4 Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur:

- le contrôle des comptes annuels de la société PLANET.FR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- o Les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et la dépréciation des immobilisations incorporelles sont exposées dans la note 2.1.3 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- o Les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires sont exposées dans la note 2.4 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

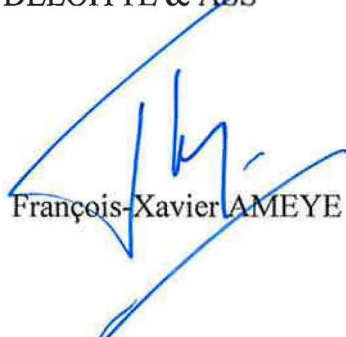
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article 1.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 10 mars 2014 Le commissaire aux comptes

OCIES

DELOITTE & ASS



François-Xavier AMEYE

11.1.5 Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice clos au 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions de prestations de services permanents de consultants pour recommander l'inclusion des sites internet de la société PLANET.FR dans des plans medias.

Senioragency SARL :

Votre Conseil de Surveillance du 8 juin 2007 a autorisé votre société à signer un contrat de prestation de services avec la société Senioragency SARL et ce pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Cette convention prévoit que la société Senioragency fournisse un service permanent de consultant pour recommander à ses clients annonceurs un plan media incluant des sites internet de la société PLANET.FR en couplage avec son propre plan média télé. La rémunération de la société Senioragency représente 15 % du plan média mis en ligne sur les sites de PLANET.FR SA. Au titre de ce contrat, une charge de 1 124.69€ HT a été enregistrée au cours de l'exercice 2013.

TV Low Cost SARL :

Votre Conseil de Surveillance du 8 juin 2007 a autorisé votre société à signer un contrat de prestation de services avec la société TV Low Cost SARL et ce pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Cette convention prévoit que la société TV Low Cost fournisse un service permanent de consultant pour recommander à ses clients annonceurs un plan média incluant les sites internet de la société PLANET.FR SA en couplage avec son propre plan média télé. La rémunération de la société TV Low Cost représente 15 % du plan média mis en ligne sur les sites de PLANET.FR SA. Au titre de ce contrat, une charge de 7 713.91€ HT a été enregistrée au cours de l'exercice 2013.

Convention d'abandon de compte courant :

Votre Conseil de Surveillance du 10 février 2012 a autorisé votre société à signer une convention d'abandon partiel de compte courant d'associés avec Monsieur Thierry CASSEVILLE à hauteur de cent soixante-treize mille cinq cents (173 500 €) euros, sous réserve que, dans le cas où la situation financière de la société reviendrait à meilleure fortune, celle-ci lui rembourse cette créance. Cette convention prévoit que le remboursement de cette créance sera fonction du chiffre d'affaires réalisé par le site internet Planet Régime au cours des cinq prochains exercices sociaux, d'une durée de douze mois, et pour la première fois à compter de l'exercice à clore le 31 décembre 2012. Il sera limité à 33% du chiffre d'affaires annuel réalisé au cours de l'exercice en cause, avec un minimum de dix mille euros

(10 000 €), et ce pendant les cinq prochains exercices. Au cours de l'exercice 2013, une charge de 10 283 € HT a été enregistrée

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

NEUILLY-SUR-SEINE, le 10 mars 2014

Le commissaire aux comptes DELOITTE & ASSOCIES



François-Xavier AMEYE

11.2 Comptes annuels au 31/12/2012 (données en euros)

11.2.1 Bilan

Actif	Montant brut	Amortissements	31/12/2012	31/12/2011
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATION INCORPORELLES	2 778 480	-2 192 501	585 979	774 124
Frais d'établissement	1 250 603	1 144 464	106 139	237 791
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	150 000	50 000	100 000	-
Autres immobilisations incorporelles	1 352 238	998 037	354 202	536 332
Immobilisations en cours	25 639	-	25 639	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	178 721	-129 364	49 357	54 033
Terrains Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel, outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	178 721	-129 364	49 357	54 033
Avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	72 840	-17 119	55 721	53 337
Participations par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	12 000	-12 000	-	-
Créances rattachées à des participations	5 119	-5 119	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	55 721	-	55 721	53 337
ACTIF IMMOBILISE	3 030 040	-2 338 984	691 056	881 493
STOCKS ET EN-COURS	597	-	597	581
Matières premières, approvisionnements	597	-	597	-
En-cours de productions de biens	-	-	-	-
En-cours de productions de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	581
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
CREANCES	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	968 551	-	938 789	824 766
Autres créances	105 722	-29 763	105 722	161 174
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
DIVERS	253 340	-	253 340	304 142
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	-	-	-	-
Disponibilités	43 034	-	43 034	113 323
COMPTES DE REGULARISATION	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	29 726	-	29 726	30 167
ACTIF CIRCULANT	1 400 970	-29 763	1 371 208	1 434 152
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	4 431 010	-2 368 747	2 062 263	2 315 646

Passif	31/12/2012	31/12/2011
Capital social ou individuel	459 837	459 837
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 434 030	1 434 030
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	13 747	13 747
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	174 539	174 539
Report à nouveau	-1 078 524	-773 067
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-284 645	-305 458
Subventions d'investissement Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	718 984	1 003 628
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	-	50 000
Provisions pour charges	35 600	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	35 600	50 000
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 062	-
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	54 680	125 168
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	386 173	452 259
Dettes fiscales et sociales	825 267	556 088
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 495	118 966
Autres dettes	5 000	9 535
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 307 677	1 262 017
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 062 263	2 315 646

11.2.2 Compte de résultat

	France	Exportation	31/12/2012	31/12/2011
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	2 862 712	938 623	3 801 336	3 302 876
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 862 712	938 623	3 801 336	3 302 876
Production stockée			-	-
Production immobilisée			155 732	129 419
Subventions d'exploitation			-	1 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 122	275 559
Autres produits			-518	-48
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 957 671	3 708 806
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			1 254 731	1 220 917
Impôts, taxes et versements assimilés			79 287	54 963
Salaires et traitements			1 273 477	1 343 062
Charges sociales			699 433	627 145
Autres charges de personnel				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			619 974	562 937
Sur immobilisations : dotations aux provisions			-	-
Sur actif circulant: dotations aux provisions			-	-
Pour risques et charges: dotations aux provisions			-	-
Autres charges			12 674	276 835
CHARGES D'EXPLOITATION			3 939 575	4 085 859
RESULTAT D'EXPLOITATION			18 097	-377 053
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			-	0
Perte supportée ou bénéfice transféré			-	0
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			-	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				0
Autres intérêts et produits assimilés			9 670	249 586
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	0
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
PRODUITS FINANCIERS			9 670	249 586
Dotations financières aux amortissements et provisions			57 178	8 297
Intérêts et charges assimilées			15 446	177 270
Différences négatives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
CHARGES FINANCIERES			72 624	185 566
RESULTAT FINANCIER			-62 954	64 020

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS,	-44 857	-313 033
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	57 670	11 381
PRODUITS EXCEPTIONNELS	57 670	11 381
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 406	3 806
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	119 392	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	46 280	-
CHARGES EXCEPTIONNEUES	177 078	3 806
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-119 408	7 575
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	120 378	0
Crédit d'impôts CICE	0	0
TOTAL DES PRODUITS	4 025 011	3 969 773
TOTAL DES CHARGES	4 309 655	4 275 230
BENEFICE OU PERTES	-284 645	-305 458

11.2.3 Annexes aux comptes sociaux au 31/12/2012

Note 1 : Présentation de l'activité, faits marquants et événements post-clôture

A) Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé:

La Société Planet. Fr SA, créée en 1997, est éditeur de 4 sites Internet grand public:

- planet.fr (site d'actualités)
- femmesplus.fr (site féminin)
- medisite.fr (site santé)
- planetgolf.fr (annuaire golf).

Les faits marquants de cet exercice ont été :

- La mise en place d'un plan de réduction des coûts, par exemple : l'internalisation totale du routage de nos e-mailing (+/- 3 millions d'e-mails envoyés quotidiennement) qui nous permet d'améliorer les performances de nos campagnes et de réduire nos coûts.
- L'optimisation de l'organisation du pôle Rédaction et du pôle PlanetPub (régie intégrée en charge de la commercialisation de tous les espaces publicitaires des sites de la Société)
- La poursuite en 2012 de notre plan de développement de notre base d'emails opt'in qui a progressé de +60% en moyenne entre 2012 et 2011 pour notre structure PlanetMD (en charge de la commercialisation de la base d'emails propriétaires).
- Extension de l'objet social lié aux activités de Courtage accessoires en matière d'assurance et demande d'inscription sur le registre de l'ORIAS. Le Chiffre d'affaires pour cette activité en 2012 est de 499 433 euros
- Enfin, le repositionnement de Planet.fr en site d'actualités (2eme trimestre 2011), confirme son succès auprès des internautes qui s'est traduit par une croissance record des visites en 2012 de + 57% versus 2011.

L'effectif permanent (hors pigistes) au 31/12/12 s'établit à 23 (-2) personnes. L'effectif moyen (hors pigistes) sur l'exercice 2012 s'établit à 25 (-1.30) personnes.

Le budget 2013 validé par le Conseil de Surveillance du 30 Janvier 2013 table sur une croissance des investissements publicitaires sur internet en 2013, identique à celle de 2012 soit de l'ordre de +5%, hypothèse retenue pour le budget 2013. Ce budget 2013 prend également en compte une stabilité des charges d'exploitation vs 2012.

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis selon les principes et les méthodes comptables applicables en France.

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire du 30 Janvier 2013 et validés par le Conseil de Surveillance du même jour.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Frais de recherche-développement

Les frais de recherche et de développement sont immobilisés en actifs incorporels dès lors que la Société peut démontrer (i) son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, (ii) qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise et (iii) que les coûts de cet actif peuvent être évalués de façon fiable.

Autres Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels achetés en l'état, des noms de domaine et des bases de données d'internautes. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie probable de l'immobilisation.

Concernant les bases de données d'internautes, l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie probable d'un abonné, c'est-à-dire 3 ans.

2.1.2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

L'amortissement est calculé linéairement sur la base du coût d'acquisition sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle. La valeur résiduelle est le montant net des coûts de sortie attendus que la Société obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

2.1.3. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

A la clôture, la valeur comptable d'un actif est dépréciée dès lors que la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur d'un bien est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité du bien pour l'entreprise. Cette valeur d'utilité est notamment déterminée par rapport à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

2.1.4. Immobilisations financières

La valeur d'usage de ces titres, déterminée à partir de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, complétée, le cas échéant, des perspectives de développement et de résultat des Sociétés concernées, est comparée à la valeur comptable des titres de participation. Si elle lui est inférieure, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Les autres immobilisations financières sont représentées par les dépôts et cautionnement versés.

2.2 Evaluation des créances et dettes

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'un actif est inférieure à sa valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de non recouvrement.

2.3 Indemnités de départ à la retraite

L'engagement au titre des Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) au 31/12/2012 s'élève à 11 K€. Ce montant a été calculé selon le barème des indemnités prévues par les dispositions du droit commun.

Hypothèses retenues

- Tables de mortalité: tables INSEE TH-TF 04-06
- Tables de turnover : une table générique avec des taux de turnover dégressifs par âge et nul après 50 ans
- Âge de départ à la retraite : 63 ans
- Taux d'actualisation: 4,75%
- Taux d'augmentation des salaires: 6%
- Taux des charges sociales : 43%
- Barèmes des IFC : dispositions du droit commun.

2.4 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les revenus de Planet.fr proviennent de deux sources :

- la vente d'espaces publicitaires auprès d'annonceurs, en direct ou via leurs agences de publicité.
- l'exploitation de sa base d'emails qualifiés.

Le chiffre d'affaires est reconnu par Planet au prorata temporis sur la durée du contrat pour la vente d'espaces publicitaires et en fonction du taux de réalisation de ses objectifs pour les opérations de marketing.

La Société procède également à des opérations d'échange qui sont évaluées à la valeur vénale de celui des deux lots dont l'estimation est la plus fiable.

Note 3. Bilan

3.1 Immobilisations incorporelles

Frais de création de site internet: Ce poste comprend i) les frais de développement pour l'ensemble de nos sites et ont été valorisés sur la base des temps passés par les personnes chargées de ce, en fonction de leurs coûts salariaux et des prestataires de services externes, ii) les frais liés au développement SEO et iii)

Le mali de confusion de patrimoine de Planet Coach de 150 K€ a été déprécié pour un montant de 50 000 euros sur la base du réalisé et des éléments prévisionnels actualisés.

Logiciels et sites internet : Les acquisitions et mises en service de la période du poste « logiciels et sites Internet » ne sont constituées que par des logiciels.

Base de données: La société a poursuivi en 2012 le recrutement de nouveaux abonnés « opt'in ».

Le nombre d'abonnés « opt'in » partenaires est ainsi passé de à 2.200 000 au 31 décembre 2011 à

2.500.000 au 31 décembre 2012.

L'activité liée à notre base de données a représenté un chiffre d'affaires de plus de 1700 K€ euros en 2012 soit 53% du chiffre d'affaires commercial.

Les variations de la période s'analysent comme suit :

En € Mouvement de la période	Début de l'exercice	Acquisitions et mises en service	Cessions-virements	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors immobilisation en-cours)				
Frais de création de sites Internet	1 054 874	201 478	5 750	1 250 602
Malis de Confusion -Planet Régime	150 000	0 -		150 000
Logiciels et sites Internet	540 524	0 -		540 524
Bases de données internautes	617 905	193 809	0	811 714
Total	2 363 303	395 286		2 752 840
En € Amortissements Mouvement de la période	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors immobilisation en-cours)				
Frais de création de sites Internet	817 083	327 382	-	1 144 465
Malis de Confusion	0	0	50 000	-50 000
Logiciels et sites Internet	536 066	3 592	-	539 658
Bases de données internautes	236 032	222 347	-	458 379
Total	1 589 180	553 321	50 000	2 092 501

3.2 Immobilisations corporelles

Les variations de la période s'analysent comme suit:

En € Mouvement de la période	Début de l'exercice	Acquisitions	Cessions-Virement	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations, agencements,	41 502	712	-	42 213
Matériel de bureau et informatique	111 887	11 265	10 039	113 113
Mobilier de bureau	23 394	-	-	23 394
Total	176 783	11 977	10 039	178 720
En € Amortissements Mouvement de la période	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS COPORELLES				
Installations, agencements,	9 457	2 153	0	11 610
Matériel de bureau et informatique	91 356	13 390	10 039	94 707
Mobilier de bureau	21 937	1 110	0	23 047
Total	122 750	16 653	10 039	129 364

3.3 Détails des immobilisations incorporelles, corporelles et amortissements en fin de période hors immobilisation en-cours.

Nature	Montant brut	Amortissements	Montant net
Frais de création de sites Internet	1 250 603	1 144 464	106 139
Malis de Confusion	100 000	0	100 000
Logiciels et sites Internet	540 524	539 658	867
Bases de données	811 714	458 379	353 335
Installations, agencements,	42 213	11 610	30 603
Matériel de bureau et informatique	113 113	94 707	18 407
Mobilier de bureau	23 394	23 047	347
Totaux	2 881 562	2 271 865	609 697

3.4 Immobilisations financières

Mouvements de la période	Début de l'exercice	Acquisitions	Cessions - virements	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	53 337	2 384	0	55 721
Total	55 721	4 664	0	60 385

En € Provisions Mouvements de la période	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations- Créances rattachées	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

3.5 Etat des échéances des créances

Nature	Montant en €	À moins d'un an	À plus d'un an	À plus de 5
Créances actif circulant :				
Clients et comptes rattachés	938 788	938 788	-	-
Autres créances	105 721	105 721	-	-
Charges constatées d'avance	29 726	29 726	-	-
Total	1 074 235	1 074 235	-	-

3.6 Créances clients

Nature	Montant en €	À moins d'un an	À plus d'un an
Clients	874 767	874 767	-
Clients douteux	35 461	35 461	-
Clients- Factures à établir	58 323	58 323	-
Total	968 551	968 551	-

3.7 Autres créances

Nature	Montant en €	À moins d'un an	À plus d'un an
Remises et avoirs à recevoir	-	-	-
Créances fiscales	58 620	58 620	-
Autres comptes Débiteurs/Créditeurs	2 102	2 102	-
Ge Factor	45 000	45 000	-
Total	105 722	105 722	-

3.8 Trésorerie -Actif

Notre banque Neuflyze OBC nous a consenti un découvert bancaire utilisable sur notre compte courant à la hauteur de 60 000 euros.

Nos encours au 31/12/2012 se répartissent comme suit :

En€	Montant brut 2012	Montant brut 2011
Valeurs mobilières de placement	253 340	304 142
Compte Dépôt à terme	100 213	100 153
Comptes courants bancaires	0	21 467
Total	353 553	425 762

La Société n'est pas exposée aux risques de change ou de taux et n'utilise pas dans la gestion de sa trésorerie ou de sa dette de produits dérivés.

La société a procédé au cours de l'exercice 2012 au rachat sur le marché de 48 291 actions pour un montant global hors frais de 36 401.30 euros, soit un cours moyen de 0.75 euro.

3.9 Comptes de régularisation actif

Les charges constatées d'avance sont composées de charges ordinaires (assurances, etc.) relatives à des prestations non encore réalisées à la date de clôture de l'exercice dont la répercussion sur le résultat est reportée sur l'exercice suivant

Au 31 décembre 2012, ces charges s'élèvent à 30 K€ et sont notamment composées de charges d'Assurances pour 13 K€.

Nature	Montant en €	Exploitation	Financier
Charges constatées d'avance		29 726	-

3.10 Capitaux propres

Le capital social s'élève à 459 837.40 euros, divisé en 4 598 374 actions de 0,10 euro de valeur nominale, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Au 31 décembre 2012, 2 352 814 actions donnaient droit à vote double.

Tableau de variation des capitaux propres

En€	capital	Prime d'émission	Autres Réserves	Réserve légale	Résultat	R.A.N.	Total
Capitaux propres 31/12/2011	459 838	1 434 030	174 539	13 747	-305 457	-773 067	1 003 630
Affectation du résultat					305 457	-305 457	0
BSA	0	0					0
BSPCE							0
Augmentation de capital							0
Résultat exercice 2012					-284 645		-284 645
capiteux propres 31/12/2012	459 838	1 434 030	174 539	13 747	-284 645	-1 078 524	718 984

3.11 Provision pour risques et charges

Les provisions sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie de la Société. Ces provisions sont estimées en considérant les hypothèses les plus probables à l'arrêté des comptes.

Au 31 décembre 2012, aucune provision pour risque n'a été constatée.

3.12 Dettes financières

Nature	Montant en €	À un an au plus
Dépôts et cautionnements reçus	54 680	54 680

Sur l'exercice 2012, le poste dettes financières représente le solde du compte courant de Thierry Casseville au 31/12/2012.

3.13 Dettes d'exploitation

Nature	Montant en €	À un an au plus
Fournisseurs et comptes rattachés (inclus fournisseurs immobilisations)	407 668	407 668
Taxe sur la valeur ajoutée	212 637	212 637
Autres impôts, taxes et assimilés	42 424	42 424
Personnel et comptes rattachés	275 246	275 246
Sécurité sociale et autres organismes	294 958	294 958
Autres dettes	5 000	5 000
Total	1 237 933	1 237 933

4.1 Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires France, Export

Chiffre d'affaires En €	2012	2011
France	3 361 141	2 982 193
Etranger	440 194	320 683
Total	3 801 335	3 302 876

Ventilation du chiffre d'affaires par activités

Chiffre d'affaires En €	2012	2011
Planet PUB	1 487 930	1 530 043
Planet MD	1 710 750	1 343 438
Planet M	7 698	3 711
Echange	594 957	425 684
Total	3 801 335	3 302 876

4.2 Charges d'exploitation

4.2.1 Rémunération des dirigeants

Rubriques	Total des dirigeants	Organes	
		Directoire	Surveillance
Engagement financier			
Engagement de retraite			
Avances et crédits alloués			
Rémunérations allouées (brut)	120 000	120 000	

4.2.2 Effectif moyen par nature de poste

Catégorie	2013	2012
Rédaction	8	8
Studio	0	0
Technique	6	6
Marketing Commercial	9	9
Administratifs	2	2
	25	25

4.2.3 Droit individuel de formation

La loi no2004-391 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle et au dialogue social, ouvre, pour les salariés en contrat à durée indéterminée, un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de six ans plafonnée à 120 heures. Les dépenses engagées au titre du DIF sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont reconnues.

Au 31 décembre 2012, le volume cumulé des heures de formation correspondent aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 864.97 heures. Les droits acquis sont comptabilisés lorsqu'ils sont encourus dans la mesure où la Société estime que les avantages économiques à recevoir sont au moins égaux aux obligations au titre du DIF.

4-3 Résultat Financier

Au 31 décembre 2012, a été imputée en produit financier i) la reprise de provision de la dépréciation de la valeur des actions propres de planet.fr au 31/12/11 pour un montant de 8 297 euros et ii) le revenu des intérêts des comptes VMP et DAT pour 1373 euros.

A été imputé en charge financière : i) les intérêts des comptes bancaires et commission de financement du factor pour un montant de 15 446 euros iii) la dépréciation de la valeur des actions propres de planet.fr au 31/12/12 pour un montant de 57 178 euros, soit un résultat financier de - 62 954 euros.

4.4 Résultat exceptionnel

La notion du résultat exceptionnel retenue dans les comptes est celle du plan comptable général; elle comprend les éléments dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la Société.

4.5 Impôt sur les bénéfices

Planet.fr dispose de déficits fiscaux antérieurs imputables sur ses bénéfices futurs d'un montant total de 9 495 214 euros.

4.6 BSPCE

-Le Directoire, réuni le 2 avril 2012, en exercice de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Mars 2012 (11ème résolution) a attribué 241.551 BSPCE, présentant les caractéristiques suivantes :

Prix d'émission du bon: gratuit

Prix d'exercice:

Chaque Bon donnera droit de souscrire à une action de la Société d'une valeur nominale de 0,1€ pour un prix de souscription par action de 1,215€. Les BCE sont exerçables par tranche en fonction de la valeur moyenne des actions au cours des 10 jours de bourse précédant dès lors que la valeur sera supérieure ou égale à 2€.

Période de souscription:

A compter de la notification de l'attribution des bons et jusqu'au 1er avril 2017.

A compter du 2 avril 2017, les Bons qui n'ont pas été souscrits sont devenu caducs.

Période d'exercice:

Jusqu'au 1er avril 2017. Au delà les bons seront caducs

Situation au 31 décembre 2012:

Nombre de BSPCE's attribués : 241 551

Nombre de BSPCE's souscrits: aucun

Nombre de BSPCE's exercés : aucun

4.7 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est égal au résultat net divisé par le nombre moyen d'actions en circulation et augmenté du nombre d'actions à créer en cas de conversion de l'intégralité des instruments convertibles en actions.

Nature	Euros
Résultat Net	-284 645
Nombre moyen d'actions en circulation	4 598 374
Résultat par action	-0,061
Nombre d'actions en circulation dilué	4 598 374
Résultat dilué par action	-0,061

Note 5. Autres informations

5.1 Engagement hors bilan

5.1.1 Engagements donnés

Par acte sous seing privé en date du 14 Mars 2012 il a été convenu un abandon de créance sous réserve de retour à meilleur fortune à la hauteur de 173 500 euros.

La créance redeviendra exigible à hauteur de 33% du chiffre d'affaires annuel réalisé au cours de l'exercice en cause avec un minimum de dix mille euros (10 000 €) et ce pendant les cinq (5) prochains exercices. L'expression « chiffre d'affaires » s'entendra de la réalisation d'un chiffre d'affaires résultant de l'exploitation directe ou indirecte du site internet « Planet Régime ».

Suite constatation de la réalisation de la condition, la créance est redevenue exigible à hauteur de 4 489,26 euros.

5.1.2 Engagements reçus

Néant

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (chiffres obtenus)

Montant en €	Capital	Q.P détenue	Val. Brute	Prêts, avances	Chiffre d'Affaires
Dénomination Siège Social	Capitaux Propres	Divid. encaiss	Titres Val. Nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Senior Planet SRL	12 000	99.8%	12 000	5 119	
15 Via conservatorio MILANO	(i)				(i)

11.2.4 Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur:

- le contrôle des comptes annuels de la société PLANET.FR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- o Les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et la dépréciation des immobilisations incorporelles sont exposées dans la note 2.1.3 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- o Les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires sont exposées dans la note 2.4 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

V. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.


Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article 1.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 10 mars 2014 Le commissaire aux comptes

OCIES

DELOITTE & ASS



François-Xavier AMEYE

11.2.5 Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice clos au 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions de prestations de services permanents de consultants pour recommander l'inclusion des sites internet de la société PLANET.FR dans des plans médias:

Senioragency SARL:

Votre Conseil de Surveillance du 8 juin 2007 a autorisé votre société à signer un contrat de prestation de services avec la société Senioragency SARL et ce pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Cette convention prévoit que la société Senioragency fournisse un service permanent de consultant pour recommander à ses clients annonceurs un plan média incluant des sites internet de la société PLANET .FR en couplage avec son propre plan média télé. La rémunération de la société Senioragency représente 15 % du plan média mis en ligne sur les sites de PLANET.FR SA. Aucune charge n'a été enregistrée au titre de ce contrat au cours de l'exercice 2012.

TV Low Cost SARL :

Votre Conseil de Surveillance du 8 juin 2007 a autorisé votre société à signer un contrat de prestation de services avec la société TV Low Cost SARL et ce pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Cette convention prévoit que la société TV Low Cost fournisse un service permanent de consultant pour recommander à ses clients annonceurs un plan média incluant les sites internet de la société PLANET.FR SA en couplage avec son propre plan média télé. La rémunération de la société TV Low Cost représente 15 % du plan média mis en ligne sur les sites de PLANET.FR SA. Au titre de ce contrat, une charge de 6 964 € HT a été enregistrée au cours de l'exercice 2012.

Convention d'abandon de compte courant

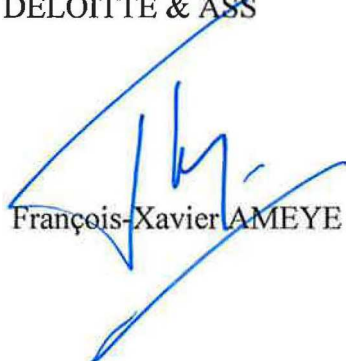
Votre Conseil de Surveillance du 10 février 2012 a autorisé votre société à signer une convention d'abandon partiel de compte courant d'associés avec Monsieur Thierry CASSEVILLE à hauteur de cent soixante-treize mille cinq cents (173 500 €) euros, sous réserve que, dans le cas où la situation financière de la société reviendrait à meilleure fortune, celle-ci lui rembourse cette créance. Cette convention prévoit que le remboursement de cette créance sera fonction du chiffre

d'affaires réalisé par le site internet Planet Régime au cours des cinq prochains exercices sociaux, d'une durée de douze mois, et pour la première fois à compter de l'exercice à clore le 31 décembre 2012. Il sera limité à 33% du chiffre d'affaires annuel réalisé au cours de l'exercice en cause, avec un minimum de dix mille euros (10 000 €), et ce pendant les cinq prochains exercices. Au cours de l'exercice 2012, une charge de 4 489 € HT a été enregistrée.

NEUILLY-SUR-SEINE, le 8 avri12013

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASS



François-Xavier AMEYE

12. ETAT DES COMMUNICATIONS FAITES DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2010

12.1 Publications légales

2014		
15 mai 2014	BODACC C n°20140027	Dépôt des comptes
14 mai 2014	BODACC C n°20140092	Modification des représentants légaux
14 février 2014	Bulletin n°20	Avis de réunion valant avis de convocation
2013		
19 juillet 2013	BODACC B n°20130138	Modification des représentants légaux
10 juin 2013	BODACC C n°20130028	Dépôt des comptes
20 mars 2013	Bulletin n°34	Avis de réunion valant avis de convocation
2012		
29 mai 2012	BODACC C n°20120028	
30 avril 2012	BODACC B n°20120085	Modification des représentants légaux
14 mars 2012	Bulletin n°32	Avis de convocation de la société
24 février 2012	Bulletin n°24	Avis de réunion d'une assemblée générale

12.2 Communiqués de presse

2014	
24 juillet 2014	Chiffre d'affaires et résultats du premier semestre 2014
20 juin 2014	Planet.fr SA : Très forte croissance du chiffre d'affaires à fin Mai
16 avril 2014	Planet.fr SA : Chiffre d'affaires au 31 Mars 2014
3 avril 2014	Planet.fr précise les principaux axes de son plan à 3 ans
21 mars 2014	Très forte croissance du chiffre d'affaires à fin février 2014
20 février 2014	Chiffre d'affaires au 31 janvier 2014 et calendrier de communication financière 2014
6 février 2014	Résultats au 31 décembre 2013
27 janvier 2014	Chiffre d'affaires au 31 décembre 2013
2013	
20 décembre 2013	Chiffre d'affaires au 30 novembre 2013
24 octobre 2013	Chiffre d'affaires du T3 2013
23 octobre 2013	Chiffre d'affaires display +80% en septembre 2013
20 septembre 2013	Chiffre d'affaires au 31 août 2013
24 juillet 2013	Chiffre d'affaires et résultats du premier semestre 2013
24 avril 2013	Chiffre d'affaires au 31 mars 2013
18 mars 2013	Calendrier de communication financière 2013
1 février 2013	Chiffre d'affaires et résultats au 31 décembre 2012
2012	
18 octobre 2012	Chiffre d'affaires du T3 2012
27 juillet 2012	Chiffre d'affaires et résultats du premier semestre 2012
20 avril 2012	Chiffre d'affaires au 31 mars 2012
3 avril 2012	Calendrier de communication financière 2012
23 février 2012	Chiffre d'affaires et résultats au 31 décembre 2011

13. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Des exemplaires du présent Document d'Information sont disponibles sans frais auprès de Planet.fr (47, rue de la Chaussée d'Antin - 26, rue Mogador - 75009 PARIS). Le Document d'Information peut également être consulté sur le site Internet de la société (<http://www.planet.fr>) et sur celui d'Alternext d'Euronext Paris (<https://www.euronext.com>).

Les documents suivants peuvent être, le cas échéant, consultés au siège social de la société :

- L'acte constitutif et les statuts de la société,
- Les informations financières historiques de la société pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent Document d'Information.